

# le petit FORÉZIEN

ISSN 1145 - 6280

Mensuel d'informations de la ville de FEURS

**Fête et centenaire  
de l'hippodrome  
Samedi 21 juin**



**À la une • p 3 à 4**

Fête de l'hippodrome  
Fête de la musique au château du Rozier

**À ne pas manquer • p 5**

L'agenda

**Actualités • p 6 à 13 et 16**

Permanence de la FNATH  
L'inspiration gourmande des enfants  
Des collégiens d'Olching découvrent le comice  
Travaux : une impressionnante foreuse  
Deux sapeurs-pompiers à l'honneur  
Nouvelles plaques de rues :  
une cohérence visuelle pour toute la commune  
Remise des prix du concours du fleurissement  
Les membres du CMJ félicités

**Le temps fort du mois • p 14 à 15**

Une politique ambitieuse  
dans le domaine  
de la culture

**Vie sportive • p 17 à 20**

L'année des records pour le semi-marathon et le 10 km  
Les archers du Forez brillent lors du championnat de la Loire  
Boules : on ne change pas une équipe qui gagne !  
7<sup>e</sup> édition de la Forez Cup  
De nouveaux maillots pour les volleyeurs

**Animations – Manifestations  
• p 21 à 23**

Rendez-vous des lutins  
Concerts  
Randonnée pédestre  
Spectacle musical au cinéma  
Un concert pour Lola  
Visite de la cartonnerie  
Cercle de lecture  
Minigolf

**Histoire... Petite histoire • p 24 à 29**

Tiémoko Koné, tirailleur sénégalais  
mort pour la France, à Feurs

**État civil • p 30****Commerces • p 31****Zoom sur**

Les contrôles des trottinettes par la  
police municipale



**E**n toute période les trottinettes circulent dans Feurs, circulation toutefois fortement accentuée avec la période estivale.

Depuis plusieurs semaines, les services de la police municipale effectuent – conjointement avec la gendarmerie nationale – des contrôles.

Ils vérifient notamment si les utilisateurs sont bien assurés, qu'ils soient munis de nuit, ou de jour par visibilité insuffisante, d'un équipement rétro réfléchissant, que les trottinettes soient équipées de feux de position avant et arrière, de dispositifs rétro réfléchissants (catadioptrés), d'un système de freinage et d'un avertisseur sonore.

Bien naturellement, les forces de l'ordre s'assurent que chaque pilote et âgé d'au moins 14 ans, adopte un comportement prudent pour sa sécurité et celle des autres usagers de la route en respectant le code de la route (port des oreillettes interdit, téléphone portable tenu à la main interdit...)

Une seule personne doit se trouver sur la trottinette qui doit circuler sur la route et non sur le trottoir et éventuellement sur une piste cyclable mais en aucun cas elle est prioritaire. Pour la sécurité du pilote, le port du casque est fortement recommandé.

Le petit  
FOREZIEN N° 385

JUIN 2025 - ISSN 1145-6280

Mensuel d'informations de la ville de Feurs  
édité par la mairie de Feurs, 4 bis place Antoine-Drivet  
B.P. 131 - 42110 Feurs - Tél.: 04 77 27 40 08

Courriel rédaction : [mairie.petitforezien@feurs.fr](mailto:mairie.petitforezien@feurs.fr)

Courriel publicité : [mairie.petitforezien.pub@feurs.fr](mailto:mairie.petitforezien.pub@feurs.fr)

Directrice de la publication : Marianne Darfeuille

Journaliste et photographe : François Perrot

Publicité : Margaux Forel

Mise en page : Xtreme Com - 42110 Civens - 04 77 26 61 77

Impression : Imprimerie Chirat - 42540 Saint-Just-la-Pendue

Tirage : 7 600 exemplaires ; onze numéros/an

Distribution : La Poste - Dépôt légal à parution.

Magazine imprimé avec des encres végétales.

Le Petit Forézien sur internet : [www.feurs.org](http://www.feurs.org)



## Un 21 juin à marquer d'une pierre blanche !

*La Société hippique de la Loire va fêter les 100 ans de l'hippodrome à l'occasion d'une grande fête.*



Photo François Perrot

*L'hippodrome de Feurs a été inauguré en 1925. Depuis cent ans il a connu de nombreux changements afin de s'adapter à l'évolution du monde turfiste pour toujours rester dans la course !*

Il y a 168 ans, en septembre 1857 était fondée à Feurs la Société d'encouragement pour la production et l'élevage de chevaux dans la Loire. Elle deviendra plus tard la Société hippique de la Loire. Bien qu'ayant vu le jour dans la capitale du Forez, c'est sur un terrain appartenant à la famille de Vivens, sur la commune de Civens, que sera construit le premier hippodrome de la Loire.

Au tout début du XX<sup>e</sup> siècle, les courses connaissent un succès fou et l'hippodrome de Civens n'est plus dimensionné pour recevoir des milliers de personnes. La municipalité de l'époque décide de construire le nouvel hippodrome en plein centre de Feurs, dans le parc du château des Minimes qu'elle vient d'acheter suite au décès de Stéphanie Félicité de Boubée, marquise de Vivens.

Les chevaux foulent pour la première fois officiellement la piste en herbe lors des courses de septembre 1925. Il n'y a du reste que deux grandes journées au calendrier, les fameuses Glorieuses de

septembre. Devant le succès rencontré, une troisième journée est rajoutée au calendrier en 1927. Ce sera au mois de juin...

### Un spectacle de voltige cosaque et un grandiose feu d'artifice

Aussi, pour fêter l'anniversaire de son « jeune » hippodrome de cent ans, la vénérable Société hippique de la Loire – âgée elle de 168 ans – organise une grande fête. Elle aura lieu le samedi 21 juin.

Les courses débuteront à 16 heures et de nombreuses animations sont prévues. Les enfants ne seront pas oubliés puisqu'il y aura notamment un manège et un atelier de maquillage.

Les différentes épreuves s'étaleront jusqu'en début de soirée laissant ensuite la place à un grand spectacle avec la troupe les Hasta luego. Il s'agit d'une troupe de professionnels qui sillonne le monde depuis plus de 30 ans. Elle a été

multi récompensée en France, en Italie, en Suisse. À Feurs, la quinzaine d'artistes nîmois présenteront un spectacle de voltige cosaque avec la vitesse comme langage. Inspirée des grandes courses et des cirques équestres, la voltige cosaque mêlant audace, équilibre et contrôle total. Grâce à une mise en scène rythmée, des effets de lumière et une bande-son haletante, chaque passage devient un moment de tension pure, de virtuosité et de liberté. « *La piste de l'hippodrome de Feurs se prête bien pour ce type de spectacle* » souffle Virginie Giraud en charge des animations de ce 21 juin.

Et puis pour clôturer cette journée du centenaire de l'hippodrome, le ciel forézien s'embrasera lors d'un grandiose spectacle pyrotechnique. Ce sera l'apothéose des cent ans de l'hippodrome.

Rappelons qu'il sera possible de dîner sur place, soit au restaurant de l'hippodrome avec Lyonnet traiteur soit avec les foodtrucks.

• **Société hippique de la Loire,**  
Tél. 04 77 26 10 45 ; Courriel :  
contact@hippodromedefeurs.com ;  
Site internet : www.hippodromedefeurs.com ;  
Réservation au restaurant panoramique :  
04 77 27 06 56

### Découvrez les coulisses de l'hippodrome

En marge de nombreuses réunions hippiques, la Société hippique de la Loire et l'office de tourisme Forez-Est organisent des visites afin que le grand public puisse découvrir les coulisses de l'hippodrome de Feurs.

Pour le mois de juin, deux visites sont programmées, le vendredi 13 à 11 h 15 et le samedi 21 juin à 15 h 45. Durant une bonne heure, des spécialistes passionnés du monde des courses vous présenteront de A à Z le déroulement d'une journée sur le « Chantilly du Forez ». Ils vous expliqueront à quoi sert le rond de présentation, vous emmèneront au pesage et bien naturellement vous pourrez tenter votre chance en pariant lors d'une course.

- **Tarifs : adulte : 6 € ; 12 à 18 ans : 4 € ; gratuit pour les moins de 12 ans. Inscriptions obligatoires au 04 77 28 67 70 ; courriel : visites@forez-est.com ; site internet : www.rendezvousenforez.com**



*La troupe Hasta luego présentera un spectacle d'une heure avec une quinzaine de chevaux.*

Photo Franck Laroudie

## Fête de la musique au château du Rozier

Samedi 21 juin

Pour fêter la musique, le 21 juin, le château du Rozier ne sera pas en reste. Les responsables ont prévu d'inviter deux groupes.

### Nai-Jah & The Kwenu Band - afro reggae

Dans un paysage musical en constante évolution, une voix captivante émerge, incarnant la richesse du double héritage occidental et africain – un artiste dont le charisme captive le public : Nai-Jah. Né de parents franco-nigériens, il porte en lui l'héritage de deux mondes, tant dans sa musique que sur scène. Combinant charisme scénique et bien plus encore, c'est sa profondeur lyrique et son engagement qui le distinguent.

Depuis 2011, accompagné de son groupe, The Kwenu Band, Nai-Jah forme un ensemble atypique qui repousse les limites musicales et mélange les genres. Leur utilisation du sousaphone comme instrument de basse, instrument phare des fanfares de La Nouvelle-Orléans, confère à leur son une dimension unique et profonde. Cette fusion audacieuse et énergique capture l'essence d'une carrière naissante, où la musique et le message de Nai-Jah trouvent un écho auprès d'un public toujours plus large.

### Greboo - pop/rock/rap

Greboo explore. Un pied dans le rock et un autre dans le rap, c'est la tête dans les nuages qu'il s'exprime à travers un langage simple et poétique. De la rage avec une guitare à l'amour à capella, l'artiste compose avec ses émotions et ses techniques de création. Des chansons naissent, fruit d'un mélange de hasard et de passion.

Dès le collège il crée ses premiers groupes de rock, d'abord derrière une batterie, puis au lycée avec une basse entre les mains. En 2017 il forme un groupe nommé Raqoons – puis renommé BUL – avec qui il jouera pendant six ans et découvrira le métier d'intermittent du spectacle en tant que musicien. Il foulera la mythique scène de l'Olympia. Il écrit en parallèle ses premières chansons, apprend à composer de la musique via un ordinateur, et publie ses maquettes sur les plateformes de streaming. Son style évolue à chaque nouvelle sortie, la composition et la production s'affinent peu à peu. Greboo ne cherche plus à imiter, il cherche à créer.

Aujourd'hui, on peut le découvrir sur scène, accompagné de musiciens. Un batteur ainsi qu'un claviériste donnent vie à ses morceaux dans des shows qui oscillent entre puissance et douceur.

Greboo



Photo : Émilie Faure

La soirée de la fête de la musique se déroulera en extérieur (sauf en cas de problème météorologique). Le bar du château sera ouvert et deux foodtrucks seront présents : Les Délices de Mif et John's truck.

• Samedi 21 juin, 19 h 30, château du Rozier.

**RÉFORME**

# 100% SANTÉ

**Vos aides auditives  
sans reste à charge !\***

**LA HAUTE QUALITÉ AUDITIVE EST UN DROIT POUR TOUS, À TOUT ÂGE.**

\* Pour des aides auditives de classe I, avec un contrat de complémentaire santé souscrit.

**Caroline ABRIAL**

AUDIOPROTHÉSISTES D.E

**sonance**

AUDITION

Reste à charge 0€  
Aides auditives de classe I

Contactez nous !

---

Bilan auditif\*  
gratuit

Essais aides  
auditives jusqu'à  
satisfaction

Suivi illimité  
Réglages et  
rééducation  
auditive

---

**FEURS**

4B place de la Boaterie  
**04 77 27 01 47**

**BOEN**

7 place hotel de ville  
**04 77 24 15 87**

[www.sonance-audition.fr](http://www.sonance-audition.fr)

## L'agenda • Juin 2025 • Feurs

**Dimanche 1<sup>er</sup>**

- Expositions permanentes « Charles Beauverie » ; « Feurs son histoire » ; exposition temporaire « La Résistance », entrée gratuite le 1<sup>er</sup> dimanche du mois, musée (ouvert le mercredi, samedi et dimanche de 14 h à 17 h)

**Mardi 3**

- Animation « fête des pères » avec l'OCA et les Boutiques de Feurs (jusqu'au 15 juin)

**Jeudi 5**

- Sortie champignons/plantes avec le groupement mycologique et botanique, parking de l'hippodrome, 9 h

**Samedi 7**

- Pétanque, challenge des disparus organisé par la Pétanque du pont

**Vendredi 13**

- Rendez-vous des lutins, médiathèque, 10 h
- Visite des coulisses de l'hippodrome avec l'office de tourisme Forez-Est, 11 h 15
- Courses hippiques, hippodrome, 11 h 30
- Concert « Get The Beatles back », château du Rozier, 20 h 30

**Samedi 14**

- Football, 7<sup>e</sup> édition de la Forez cup U 13 organisée par l'USF, domaine du Palais
- Fête de la MJC, château du Palais, 14 h 30

**Dimanche 15**

- Marche avec les Randonneurs du dimanche, place Dorian, 8 h 30
- Football, 7<sup>e</sup> édition de la Forez cup U 11 organisée par l'USF, domaine du Palais

**Jeudi 19**

- Spectacle musical *Mme Butterfly*, ciné Feurs, 20 h

**Vendredi 20**

- « Partir en livre », pyjama party des peluches, médiathèque
- Concert chorale, église de Feurs, 20 h 30

**Samedi 21**

- Visite des coulisses de l'hippodrome avec l'office de tourisme Forez-Est, 15 h 45
- Courses hippiques et fête de l'hippodrome, 16 h
- Fête de la musique, château du Rozier, 19 h 30

**Dimanche 22**

- Concert d'orgue à 4 mains, église Notre-Dame, 15 h 30
- Spectacle musical *Mme Butterfly*, ciné Feurs, 16 h

**Lundi 23**

- Cérémonie d'hommage au sergent Tiémoko Koné, Randan, fin de matinée

**Mardi 24**

- Sortie champignons/plantes avec le groupement mycologique et botanique, parking de l'hippodrome, 9 h
- Visite de la cartonnerie Seyfert Forez par l'office de tourisme
- Réunion de l'association philatélique forézienne, espace Maurice-Desplaces, 20 h

**Vendredi 27**

- Cercle de lecture, médiathèque, 18 h 30

**Samedi 28**

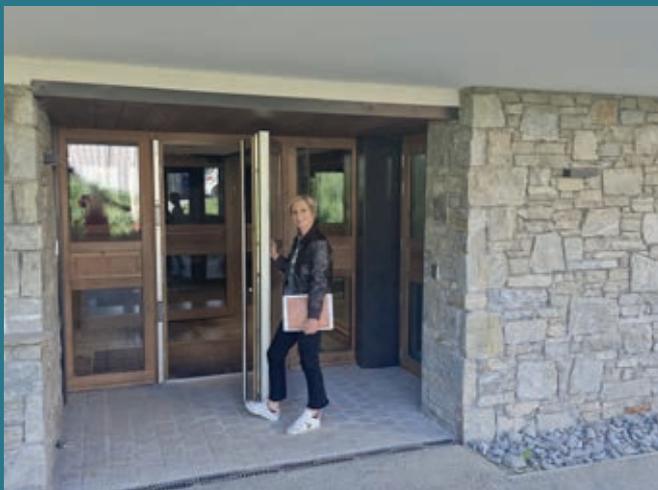
- Kermesse du Sou des écoles, hippodrome, 14 h

**Lundi 30**

- Ouverture du minigolf, rue des Minimés, 10 h à 12 h et 14 h à 19 h (jusqu'au 31 août)

# chatagnon

CABINET  
immobilier



**Stéphanie CHATAGNON MERMIER**  
vous propose un service de transaction  
immobilière sur-mesure.

Titulaire d'une carte professionnelle,  
de formation notariale, avec 22 ans  
d'expérience dans l'immobilier.

**Je serai au service de votre projet ;  
je vous apporterai :**

- écoute et conseils,
- aide juridique,
- estimation objective et équitable,
- suivi rigoureux dans le respect des obligations légales,
- aide à la recherche de financement

Garantie financière 110 000 euros  
Compagnie Européenne de garanties et cautions  
59 avenue Pierre Mendès France 75013 PARIS  
Carte professionnelle - n° CPI 4203 2018 000 027 561  
Siret 838 262 616 00017

**6 rue du 19 Mars 1962 - 42110 FEURS**

**Mob : 06 16 55 91 40**

**www.chatagnon-immobilier.fr**



## La FNATH tient une permanence mensuelle à la maison des services

Le 4<sup>e</sup> vendredi de chaque mois (à l'exception des mois de juillet, août et décembre), la FNATH (fédération nationale des accidents du travail et des handicapés) tient une permanence à Feurs. Elle est sans rendez-vous, de 9 h à 11 h à la maison des services.

« Une juriste est en visio-conférence » détaille Colette Besson, la présidente de l'antenne forézienne de la FNATH qui précise « avec moins de 40 adhérents à Feurs, nous travaillons avec la section de Panissières pour organiser les permanences. » Au cours de ces permanences sont évoqués les accidents du travail, les maladies professionnelles, les accidents de la route lorsqu'ils surviennent sur le trajet du travail, ... Si la FNATH est orientée sur les problématiques au travail, les accidents de la vie ont été rajoutés.

Vous pouvez venir à la permanence sans adhérer à la FNATH. Toutefois, si votre dossier nécessite des recherches, il sera nécessaire de souscrire une adhésion (62 euros à l'année). Si des démarches plus pointues doivent être effectuées avec la création d'un dossier par les juristes de l'association, il faudra vous acquitter annuellement de la somme de 280 euros.



Colette Besson, présidente de la section de Feurs rappelle la devise nationale : « la FNATH on y vient pour soi et on y reste pour les autres. »

• [www.fnath.org](http://www.fnath.org) ; Section de Feurs : 06 74 17 41 68

**Une opportunité unique** **FEURS**

**maisons LAFFITTE**

**Du T2 au T4 avec extérieur**  
 Vue exceptionnelle sur l'Hippodrome  
 Proche des commodités et services de santé

**À partir de 169 000 €**

**Bureau de vente** : Le mardi de 9h à 12h, 20 rue mercière à Feurs

[thomas-entreprise.fr](http://thomas-entreprise.fr) **04 77 54 80 99**

**THOMAS.SA**  
 PROMOTEUR AMÉNAGEUR

## L'inspiration gourmande des enfants...



Alice et les enfants préparent le fondant au chocolat cœur caramel beurre salé.

**E**n partenariat avec six médiathèques du territoire, la communauté de communes Forez-Est orchestre le projet « Livret d'inspirations culinaires ».

« Il s'agit d'un gros projet sur la thématique de l'alimentation durable et chaque commune doit créer une recette » relayent Béatrice Fougrouse-Cadot et Nadège Da Rocha de la médiathèque municipale de Feurs. Ce projet hyper intéressant implique une classe du 8-mai, celle des CE2/CM1 d'Élisabeth Cottancin.

Deux séances à la maison de la commune ont permis aux enfants de rencontrer Emmanuelle Couturier (autrice et animatrice d'atelier d'écriture dans les écoles) et M. Morice (graphiste). Ce fut très instructif puisque ces professionnels ont donné des techniques aux enfants afin qu'ils puissent rédiger leur livret d'inspirations culinaires. Ils ont aussi été aidés par Alice et Clothilde de la restauration scolaire, pour le choix des recettes. Ces

recettes sont : un fondant au chocolat cœur caramel beurre salé et des energy balls, également au caramel car il s'agit d'un ingrédient important pour les enfants puisqu'ils ont visité l'usine Nigay, l'expert des caramels.

Cette action est une source d'inspiration dans différentes disciplines artistiques comme l'art plastique et visuel mais aussi - la lecture, l'écriture et bien sûr, le patrimoine immatériel qu'est la gastronomie.



Les enfants se sont fortement investis dans la préparation des gâteaux.



Clothilde présente différents ingrédients aux enfants.

« Autour de la thématique de ce projet, nous avons organisé pour le grand public un cercle de lecture ainsi que des animations dans le cadre de l'heure du conte et des rendez-vous des lutins » détaille Béatrice Fougrouse-Cadot. Durant le premier trimestre, un cub'édito a été prêté par la médiathèque départementale permettant à toutes les personnes d'y déposer des recettes.

Le livret d'inspirations culinaires des écoliers du 8-mai sera restitué en juin prochain. Il sera consultable sur internet en juillet.

## Des collégiens d'Olching ont découvert le comice

L'échange scolaire entre les collégiens de Feurs et d'Olching est toujours vivace. Cette année, Boris Ducray, principal du collège « Le Palais » a souhaité inviter les jeunes du Gymnasium d'Olching lors d'un des temps forts de la vie forézienne : le comice. C'est une première qu'il convient de saluer ! Les élèves et leurs professeurs ont été reçus en mairie par Christian Vilain,

adjoint et Franciane Thévenet, conseillère municipale en charge du jumelage. « C'est toujours un plaisir de vous accueillir officiellement en mairie à l'occasion de votre séjour linguistique » déclara l'élue tout en souhaitant la bienvenue aux Bavaois. « Vous avez beaucoup de chance cette année car vous allez découvrir le comice agricole cela va vous permettre de visiter

les expositions phares que sont les animaux de boucherie avec l'association du comice et les volailles et lapins avec l'association des Amis de la basse-cour » devait préciser Franciane Thévenet. Elle félicita ensuite les professeurs pour la riche programmation des visites durant le séjour d'une semaine des jeunes du collège Gymnasium d'Olching.



Photo : Maxence Ethien

## Activation du plan canicule

Le centre communal d'action sociale (CCAS) communique : « À Feurs, le plan de prévention canicule reprend du service chaque été. En prévision de forte chaleur, les personnes fragiles peuvent se faire recenser auprès du CCAS pour bénéficier de contacts et de conseils.

Toute personne âgée de plus de 65 ans, handicapée (âgée de plus de 60 ans ou bénéficiaire d'un avantage lié au handicap (AAH, pension invalidité, ...) ou reconnue inapte au travail peut s'inscrire sur le registre nominatif du CCAS afin d'être contactée en cas de fortes

chaleurs. Les personnes peuvent être désignées par un tiers (famille, voisins, services à domicile, ...) Dans ce cas, l'inscription ne peut avoir lieu que par courrier adressé au CCAS.

• 04 77 26 64 85 ou 04 77 26 64 86

## Une impressionnante foreuse sur le chantier du futur complexe sportif

Les travaux de rénovation et d'agrandissement du complexe sportif de la route de Civens – sur le site de l'ancien gymnase n° 1 – se déroulent suivant le planning établi. Après la démolition du club-house du Tennis-club et de l'ancienne maison du gardien, une imposante foreuse est entrée en action. Nicolas Cognet, responsable du service patrimoine au sein du service technique de la ville de Feurs explique pourquoi il a été nécessaire d'avoir recours à un tel engin. « Lors des études de sol, réalisées en amont du chantier, nous avons constaté que le terrain avait été remblayé par le passé et présente une forte composition argileuse. Cela nous a contraints à rechercher une stabilité plus en profondeur,

dans un sol plus dur. Pour y parvenir, nous avons utilisé une foreuse afin de réaliser des pieux de fondation atteignant une profondeur de huit à dix mètres. » Ces pieux vont constituer la base même des fondations. Des longrines périphériques en béton armé seront ensuite posées sur ces pieux ce qui permettra de soutenir les murs du futur bâtiment. « La combinaison des pieux et des longrines va permettre au dallage d'être désolidarisé du sol meuble. Ainsi il sera protégé des mouvements de terrain liés à la nature argileuse et remblayée du sol. Ce procédé va garantir la stabilité de la structure à long terme tout en prévenant les risques de fissures et de désordres structurels » précise le technicien.



## Deux sapeurs-pompiers à l'honneur

Lors de cérémonies distinctes, deux sapeurs-pompiers volontaires foréziens ont été mis à l'honneur.

Ce fut tout d'abord, dans les locaux du service départemental d'incendie et de secours de la Loire, lors d'une réception pour les nouveaux gradés et la mise à l'honneur des personnels, notamment ceux qui sont intervenus à Mayotte, au lendemain du cyclone Chido. L'infirmière lieutenant Patricia Goutille faisait partie du détachement engagé du 3 au 26 janvier 2025. Sur place, le 12 janvier, elle fait face à la tempête tropicale Dikeledi. Elle a reçu une lettre de félicitations des mains du contrôleur général Éric Meunier, chef de corps des sapeurs-pompiers de la Loire.



L'infirmière Patricia Goutille a été félicitée par le contrôleur général Éric Meunier.



L'adjudant-chef David Jacquemot (à droite sur la photo) lors de la cérémonie en préfecture.

Une autre cérémonie s'est déroulée dans la salle des fêtes de la préfecture ligérienne au cours de laquelle, notamment, l'implication des secouristes qui sont intervenus lors des inondations du 17 octobre 2024 a été saluée. L'adjudant-chef David Jacquemot, nageur sauveteur aquatique, a été engagé dans le secteur de Rive-de-Gier. Il a procédé à de nombreuses mises en sécurité. Il a reçu des mains de Georges Ziegler, président du Conseil départemental une citation à l'ordre du corps départemental des sapeurs-pompiers de la Loire.

### HIPPODROME DE FEURS

COURSES HIPPIQUES & CONCERTS

# 2025

Vendredi

## 13 | 06

PREMIUM - 11H30\*

Samedi

## 21 | 06

PMH - 16H00\*

Fête de l'hippodrome

Vendredi 04 | 07  
PREMIUM - 11H30\*

Vendredi 18 | 07  
PREMIUM - 11H30\*

Dimanche 07 | 09  
PMH - 13H00\*

Lundi 08 | 09  
PREMIUM - 11H30\*

Mercredi 15 | 10  
PREMIUM - 11H30\*  
Etope GVI

**Grand Jeu de la chance**  
**700 € de lots**  
**À GAGNER**  
à chaque réunion hippique

7 ANS  
DE VIE  
AU DE VILLE

04 77 26 10 45 | www.hippodromedefeurs.com

\*Les horaires sont à titre indicatif

## Nouvelles plaques de rue : une cohérence visuelle pour toute la commune

C'est un toilettage bienvenu que connaissent et vont connaître toutes les impasses, rues, boulevards et places, sans oublier les chemins de Feurs. Cette opération a débuté début 2025 et va s'étaler sur les années prochaines. Elle consiste à renouveler la totalité des plaques de rues.

Vraiment toutes ? « Non » répond Éric Laurent, responsable du pôle « environnement – bureau d'étude eau/assainissement » qui pilote cette grande opération avant d'en préciser la raison. « Les plus belles, celles en fonte incrustées dans les murs, on ne les touche pas. » Marianne Darfeuille, maire de Feurs, insiste sur le fait qu'il existe, à l'heure actuelle, six formats avec six graphismes différents sans compter des couleurs hétérogènes. Certaines plaques, délavées par la pluie et le soleil ne sont même plus lisibles.

Ce véritable kaléidoscope disparate n'est vraiment pas en accord avec l'embellissement de Feurs qui a commencé il y a plusieurs années et qui se poursuit au fil des ans. « J'ai voulu une réelle homogénéisation de notre signalétique des rues tout en préservant l'histoire de Feurs en restant sobre et en restant en adéquation avec la couleur du mobilier urbain » explique la première magistrate de la cité forézienne.

Dès lors les premières plaques ont été posées. Cette campagne a notamment débuté par les rues refaites ces huit dernières années.

### QUELQUES CHIFFRES

La superficie de la commune de Feurs est de 24,39 km<sup>2</sup> et possède 284 voies dont voici le détail :

**189**

rues communales

**17**

rues en route départementale

**23**

voies communales

**29**

chemins ruraux

**26**

places et parkings



*Cette initiative vise à uniformiser les plaques de rue afin d'améliorer l'esthétique de la ville tout en préservant son patrimoine.*

« Toutes les plaques sont toutes émaillées, aux dimensions identiques » détaille Éric Laurent. Il existe désormais une cohérence entre le nom des artères et les numéros de voirie avec une couleur inversée. Par ailleurs l'indication « Ville de Feurs », placée entre deux tirets, est apposée en dessous du nom de la voie, renforçant l'identité locale.

Au total près de 1 000 plaques vont être posées par une entreprise spécialisée. Ce programme s'étalera sur plusieurs années, avec une enveloppe allouée de 10 000 €/an.

### Dès 1885...

Il y a bien longtemps – des centaines d'années – les lieux-dits, les quartiers, les places et les rues de Feurs ont été baptisés. Mais semble-t-il, ce n'est seulement qu'en 1885 que l'autorité municipale a décidé d'apposer des plaques indicatives des rues et des numérotations des maisons.

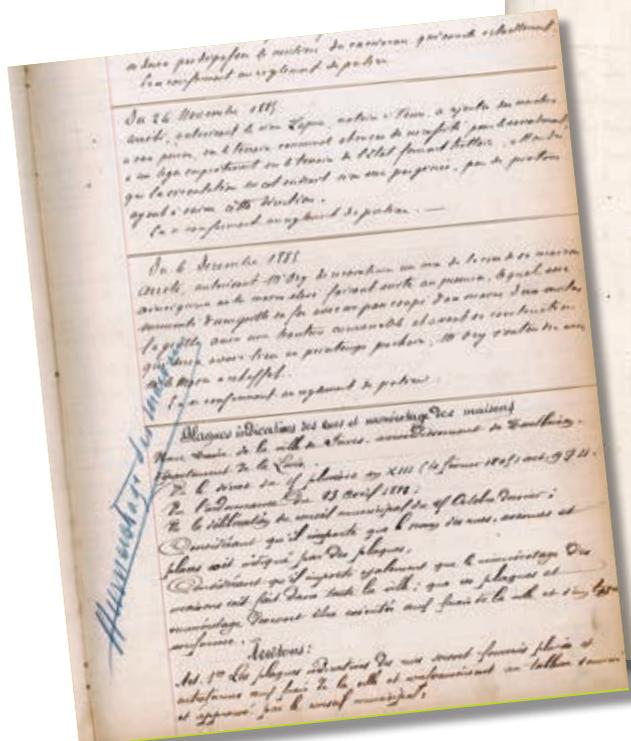
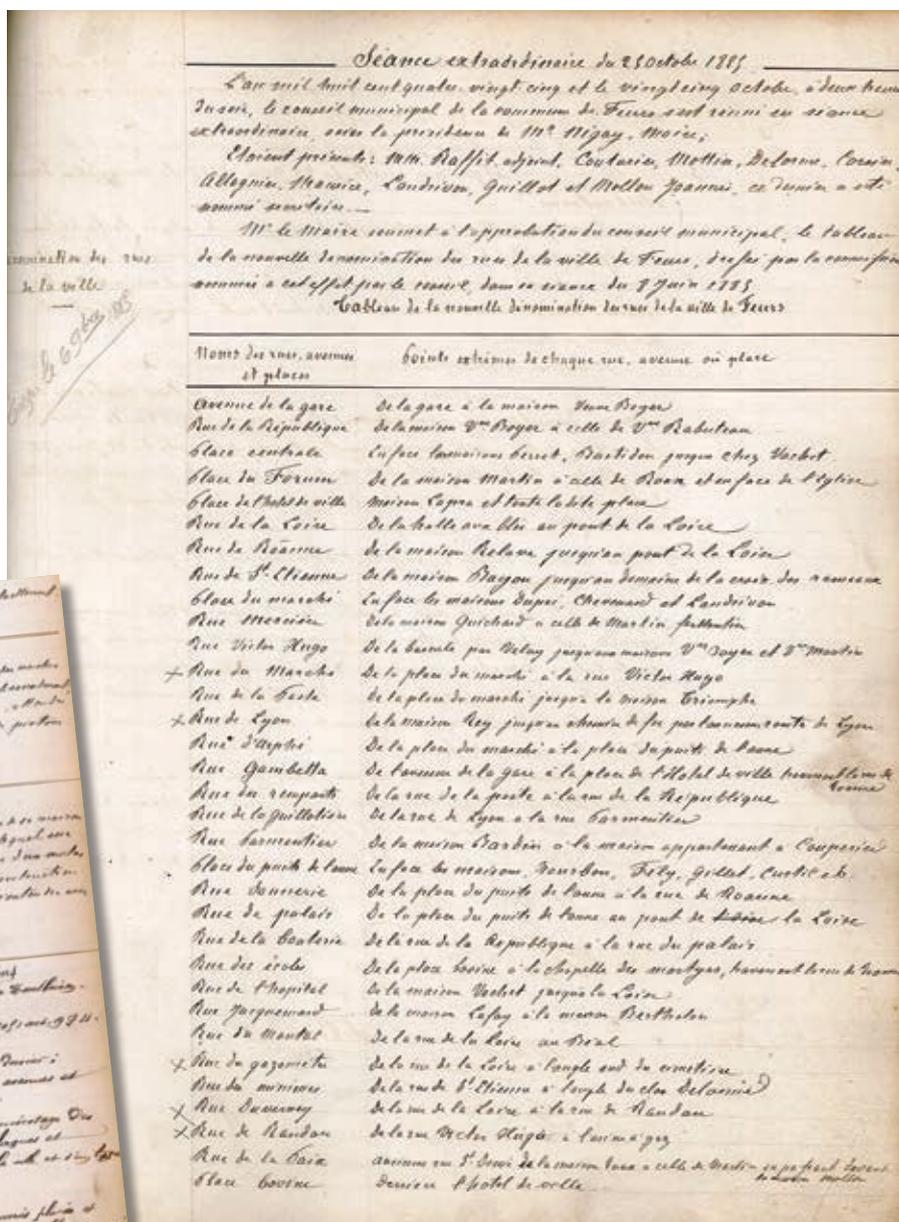
Lors de la séance du 8 juin 1885, sous la présidence de Jean-Marie Nigay, maire et en présence de MM. Isidore Raffit et Jean Grullière, adjoints ; Hubert Martin, François Couturier, Jean Corsin, Jean Poncet, Jean Maurice, Jean-Baptiste Mollon, Octave Allognier, Antoine Peronnet et Joannès Mollon, sur proposition du maire, la création d'une commission « pour étudier les noms



*Aujourd'hui, il existe différentes sortes de plaques dans les différentes artères de Feurs.*

à donner aux rues de Feurs » est actée. MM. Nigay, Raffit, Mottin, Couturier et Corsin vont l'intégrer et déjà un budget est même alloué pour l'achat « de plaques indicatives ».

Une séance extraordinaire, en date du 25 octobre de la même année, est consacrée à deux points : la dénomination des rues de la ville et à l'aliénation d'une parcelle de terrain communal à Mme d'Assier. Trente-deux places et rues ainsi qu'une avenue sont présentées sur un tableau avec les points extrêmes. Peu de noms ont changé si ce n'est la place centrale, la rue de Roanne et la rue de Saint-Étienne (Cf *Le Petit Forézien* n° 385, page 14) la rue de la Poste, la rue de Lyon, la rue des écoles, la rue de l'hôpital et la place bovine.



**En 1885, sous l'impulsion de Jean-Marie Nigay, maire de Feurs, une nouvelle dénomination des rues de la ville de Feurs a été validée lors d'une séance extraordinaire du conseil municipal avant qu'un arrêté municipal valide le fait que les noms des rues, avenues et places doivent être indiqués par des plaques.**

Bien naturellement, l'assemblée municipale étant un lieu de débats, il est noté dans le compte-rendu du conseil que « M. Raffit fait remarquer au conseil municipal que la cure et l'établissement des frères se trouvant être la rue qui

devra être dénommée Gambetta, il y aurait peut-être lieu de porter ailleurs le nom de cette rue. Relativement à la rue d'Assier, le même membre rappelant que M. d'Assier ayant contribué de ses deniers personnels à l'établissement

de cette rue, il y aurait peut-être été bien aussi d'en maintenir le nom ». Le conseil municipal ne l'entend pas de cette oreille et décide d'adopter les noms de rue Gambetta et du Marché « ainsi qu'il est dit » dans le tableau présenté. L'arrêté municipal du 5 novembre 1885 entérine le fait qu'« il importe que le nom des rues, avenues et places soit indiqué par des plaques ; qu'il importe également que le numérotage des maisons soit fait dans toute la ville ; que ces plaques et numérotage devront être exécutés aux frais de la ville et d'un type uniforme ». Quatre articles composent cet arrêté dont un précise : « le numérotage des maisons sera fait pour la première fois par la ville et entretenu à l'avenir par les propriétaires qui devront pourvoir au remplacement des numéros disparus par suite de n'importe qu'elle cause ». [sic]

### Les derniers noms

- Pour le dernier lotissement construit à Feurs, il a été décidé le 27 juin 2022, de baptiser les trois rues des noms : marquise de Boubée ; Georges Guichard et Joannès Garand.
- Le 18 décembre 2023 le chemin des Pradets a changé de nom pour devenir : chemin de la Limousine.

## « Merci pour votre volonté d'embellir vos jardins, vos terrasses et fenêtres »



Franciane Thévenet conseillère municipale responsable du fleurissement lors de son allocution avec à ses côtés Marianne Darfeuille, maire de Feurs et les membres du jury du concours municipal des maisons fleuries.

**F**ranciane Thévenet, conseillère municipale, veille avec attention et sensibilité le dossier du fleurissement à Feurs. Proche de Benoît Pilon, responsable de l'équipe des espaces verts du service technique, elle et les membres de sa commission veillent à ce que Feurs demeure toujours une ville fleurie. Elle devait mettre en exergue le travail des équipes du « cadre de vie qui embellissent le parc, les places, les massifs et les rues de Feurs » en précisant bien « qu'il s'agit d'un beau travail d'équipe. » Ce résultat passe aussi par le concours municipal du fleurissement.

Afin de récompenser et de mettre à l'honneur les Foréziens participant à ce concours, ils ont été reçus par la municipalité au théâtre du forum. À cette occasion, Franciane Thévenet devait féliciter l'ensemble des participants. « Merci pour votre travail et votre volonté d'embellir vos jardins, vos terrasses et fenêtres » devait-elle dire en substance. L'élue sait très bien que « pour beaucoup ce concours est une histoire de passion et qu'aujourd'hui, avec le changement climatique, vous devez changer votre manière de jardiner ; de privilégier des plantes robustes. » Elle était heureuse de constater la venue de nouveaux inscrits et la qualité du fleurissement.

Marianne Darfeuille s'associa pleinement aux paroles de Franciane Thévenet et remercia chaleureusement l'ensemble des acteurs qui permettent de faire de Feurs une ville harmonieuse où il fait bon vivre.

Les différents prix étaient ensuite remis et chaque récipiendaire était chaleureusement applaudi. Tous purent ensuite partager un instant de convivialité préparé par le service restauration de la maison de la commune et offert par la municipalité.

Mme Marguerite Dumas a reçu son premier prix des mains de Nicole Padet, conseillère municipale.



## Le classement

### CATÉGORIE A

- 1 • DUMAS Marguerite  
4 Le Petit Cheval
- 2 • SUBRIN Jacqueline  
2 boulevard de la Boissonnette
- 3 • BRUYERE Valérie  
20 impasse Francis Garnier
- 4 • NOILLY Bruno et Catherine  
6 rue Bonnassieux
- 5 • PILON Paule  
4 chemin de Riou
- 6 • BOSTVIRONNOIS Martine  
17 chemin des Planchettes
- 7 • PRALAS Michèle  
4 rue du Forez
- 8 • SEON Thérèse et Jacky  
1 bis rue Marc Seguin
- BOICHON Marie-Antoinette  
6 rue de la Minette
- 9 • CONSTANTIN Michèle  
1 rue des Pervenches
- 10 • RANC Marie-Paule  
3 chemin de la Forêt
- 11 • BOUDON Jean-Marc  
rue Debrosse (jardin)  
• MAILLAVIN Brice  
31 chemin de Thélois
- 12 • CHANUT Michèle  
2 bis boulevard de la Boissonnette
- 13 • TURNEL Pascal  
12 rue Pascal
- 14 • FAYOLLE Odette  
20 rue Pasteur
- 15 • DUSSUPT Elizabeth  
2 impasse Jacques Brel - La Pimprenière  
• OSCUL Josiane  
28 rue des Tilleuls  
• CHATARD Jessica  
12 rue des Boutons d'Or
- 16 • MOULARD Yvette  
4 rue de la Minette
- 17 • GLAS Colette  
11 rue des Ségusives  
• FOYATIER Marius  
3 chemin de la Barre
- 18 • TASIES Hélène  
10 rue du docteur Roux
- 19 • GIRARD Jean-Marc  
11 chemin de l'Eazillée  
• BERTHET Marcel  
9 rue la Croix des Rameaux
- 20 • DUMAS Lucienne  
chemin de la Forêt - La Noaille
- 21 • BRUYERE Marie  
32 rue Louis Blanc
- 22 • VIAL Marie-Thérèse  
2 La Croix du Sud - La Noaille
- 23 • BEFORT Nadège  
1 rue des Boutons d'or



La maison de Marguerite Dumas, 1<sup>er</sup> prix des maisons fleuries 2024.

### CATÉGORIE B

- 1 • DESALMONT Philippe  
42 rue de Verdun - allée D
- 2 • LACOSTE Maryse  
21 rue de Verdun
- 3 • BERTHET Monique  
9 rue du Montal 1<sup>er</sup> étage
- 4 • MURE Raymonde  
1 rue Victor de Laprade
- 5 • VILLARD Julien  
42 rue de Verdun - allée C
- 6 • MONTVERNAY Thérèse  
1 rue Massenet
- 7 • PERONNET Maurice  
42 rue de Verdun - allée C
- 8 • DEGRANGE Marthe  
42 rue de Verdun - allée C
- 9 • BELISSON Jean-Paul  
3 rue Joannès Mollon

- 10 • FAYOT Monique

8 place de la Boaterie

- 11 • BRUN Danièle

37 rue de la Font qui pleut

- 12 • JOURDAN Christiane

42 Les Jardins de Chantilly - allée E

- 13 • GIMBERT Florence

33 rue de la Font qui pleut

- 14 • GRANJON Sylvain

42 rue de Verdun - allée C

- 15 • BEFORD Josette

8 rue de l'Hôtel de Ville - Le Dorian

- 16 • THEVENET Maryse

26 rue de la République

### CATÉGORIE C

- 1 • RIVOIRE Nathalie

place du Forum

- 2 • GUILLERMAIN Jean-Rémi

place Drivet

## Concours du fleurissement | Bulletin d'inscription 2025

Le règlement est à disposition des participants sur le site internet de la ville de Feurs. Il peut également être retiré au service « accueil population » de la mairie de Feurs. Les inscriptions au concours des maisons fleuries 2025 doivent être déposées en mairie de Feurs (service accueil population état civil) au plus tard **le vendredi 27 juin 2025**. Je souhaite m'inscrire pour participer au concours du fleurissement de Feurs dans la catégorie suivante :

- **A** : maisons avec jardins arborés et fleuris
- **B** : maisons avec loggias, balcons, terrasses, fenêtres fleuries
- **C** : hôtels, restaurants, cafés, commerces, collectivités

Nom .....

Prénom .....

Adresse à Feurs .....

Allée .....

Étage .....

Tél. ....

Portable .....

Courriel .....

Aucune relance  
ne sera faite par la mairie

## ■ Une politique ambitieuse dans le domaine de la culture

- *Le pôle culturel de la mairie à un rôle fédérateur.*
- *Le musée souhaite mettre en valeur ses collections.*
- *2 171 personnes adhèrent à la médiathèque.*

**S**i la ville de Feurs est souvent étiquetée « ville sportive », il ne faut pas oublier que la vie culturelle y est riche !

Une vie artistique et culturelle qui s'articule autour de nombreuses associations comme, par exemple Scènes en Forez ; les Amis du patrimoine ; les Amis de la chapelle des martyrs ; les Amis des orgues ; l'association musicale de Feurs ; la maison des jeunes et de la culture ; le centre social et culturel ; le château du Rozier ; ciné Feurs ; l'association philatélique forézienne ; le Caméra photo-club ; l'antenne de la plaine du Forez d'Université pour tous ; la compagnie Les pas sages ; les chorales, ... sans oublier Feurs en fête pour la partie festive.

Mais la culture est loin de s'arrêter aux spectacles et aux différentes manifestations organisées avec talent par les associations. La culture c'est aussi une volonté municipale avec des équipes très motivées composant le pôle culturel, à savoir la médiathèque et le musée. La ville de Feurs a développé depuis plusieurs années une politique ambitieuse dans ce domaine permettant d'apporter aux Foréziens une grande ouverture d'esprit.

« Feurs a la chance de posséder un tissu associatif exceptionnel qui fait la fierté de la ville. Les associations œuvrent et multiplient les manifestations tout au long de l'année » souligne Marianne Darfeuille, maire, en les remerciant de participer à ce bouillonnement de la vie culturelle forézienne. Elle n'oublie pas non plus la commission culture animée par Christian Vilain. « C'est grâce à l'ensemble de tous ces acteurs que la culture est toujours plus foisonnante car il existe une dynamique forte. »

Elle salue l'arrivée de Margaux Baussant qui est désormais à la tête du pôle culture au sein de la mairie.

### ( Redonner de la vie aux collections du musée

Margaux Baussant est donc à la tête de deux services différents : le musée et la médiathèque. « Nous devons bien naturellement



*Le musée abrite, au dernier étage, une exposition sur Feurs.*



poursuivre les partenariats existants » dit-elle « car nous devons créer des passerelles entre tous les acteurs. Le pôle culturel doit fédérer de manière intelligente autour de lui. »

Elle met en exergue le fait que le musée est « Musée de France ». « Cela doit nous conforter dans l'idée qu'il faut valoriser nos collections notamment au regard des demandes que nous font les visiteurs. » À l'abri des regards, dans les greniers du musée sommeillent de nombreuses œuvres et des vestiges gallo-romains, histoire de la longue vie de Feurs. « Nous devons réfléchir à comment les mettre en valeur car le musée est un super outil qui a été rénové. Il est très beau. Nous allons améliorer l'exposition permanente sur Feurs avec notamment de nouvelles vitrines pour valoriser notre fonds. La mutation du musée enclenchée avec les travaux de rénovation et le renouvellement de ses expositions permanentes s'intègre dans une dynamique de territoire et doit accompagner la politique culturelle de la ville de Feurs. »

Concernant la médiathèque – qui possède 30 000 documents tous supports confondus – le programme des animations est dense. Il y en a pour tous les goûts et toutes ces activités sont très appréciées.

Pendant la période estivale à venir – et dans le cadre de Partir en livre – un événement national organisé par le Centre national du livre – plusieurs animations seront proposées : une balade contée familiale sur Feurs autour des oiseaux, un biblio bingo estival pour les enfants, et une pyjama party réservée aux peluches.

Margaux Baussant souhaite définir les grandes orientations « pour déboucher sur des propositions d'actions sur les années à venir afin de répondre aux missions de nos établissements

**L'équipe du pôle culturel**



culturels : ouvrir plus largement musée et médiathèque aux jeunes générations et les inciter à s'appropriier leur univers ; ouvrir à tous les publics et faciliter leur accès ; rendre les structures plus participatives et mobiliser les partenaires pour construire de nouvelles relations aux publics tout cela en lien avec la politique globale de la ville. Comment construit-on l'après ? Nous devons nous poser et imaginer. Le pôle culturel doit se mobiliser pour continuer les actions en direction de tous les Foréziens, de 0 à 99 ans. » Elle ne cache pas que Feurs, ville centre dynamique, possède un fort potentiel culturel. Et ce n'est pas pour lui déplaire !

**Christian Vilain**  
Adjoint à la culture



« La médiathèque et le musée, des lieux de vie où toutes les expressions artistiques ont leur place »

« Ce qui a motivé la création d'un pôle culturel était de créer des passerelles entre le musée et la médiathèque. Grâce à une équipe passionnée, dirigée depuis cette année par Margaux Baussant, les deux services sont désormais complémentaires. Ainsi des animations communes sont créées. L'objectif étant de rendre accessible la culture à tous et de faire de notre médiathèque et de notre musée des lieux de vie où toutes les expressions artistiques ont leur place. »

### « Musée de France »

Pour le commun des mortels, « Musée de France » est un label. Mais non ce n'est pas un label ! Il s'agit d'une appellation très officielle décernée par le ministère de la Culture. *In fine* les musées agréés par l'État doivent avoir une « collection permanente composée de biens dont la conservation et la présentation revêtent un intérêt public et organisée en vue de la connaissance, de l'éducation et du plaisir du public ». S'il faut répondre à des critères bien spécifiques, il faut savoir que cette appellation procure notamment une large visibilité au niveau national.

### Médiathèque

La médiathèque est ouverte le mardi de 9 h à 12 h et de 16 h à 18 h ; le mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h ; le vendredi de 16 h à 18 h 30 et le samedi de 9 h 30 à 12 h 30

Tél. 04 77 27 49 73

Courriel : mairie.bibliotheque@feurs.fr

### Musée

Le musée est ouvert le mercredi, le samedi et le dimanche de 14 h à 17 h. Il est fermé les jours fériés.

Tél. 04 77 26 24 48 - Courriel : mairie.musee@feurs.fr

## Au terme de leur mandat, les membres du CMJ félicités pour leur engagement



Avec leur diplôme, les anciens membres du conseil municipal des jeunes.

**A**u terme de leur mandat de trois ans, les jeunes élus du conseil municipal des jeunes (CMJ) de Feurs ont été félicités par Mme le maire, Marianne Darfeuille qui leur a remis un diplôme. Ces enfants, élus lorsqu'ils étaient en CM2, sont maintenant en classe de 4<sup>e</sup> et ont eu l'occasion de participer à diverses activités enrichissantes au sein de leur commune. Cette expérience leur a permis de développer des compétences précieuses et de renforcer leur sens de la responsabilité civique.

Mme le maire a exprimé toute sa gratitude envers Sakura, Solange, Solène, Zoé, Adam, Alexis et Antonin pour leur engagement et leur investissement dans différents projets. Parmi ces initiatives, on trouve des actions intergénérationnelles, comme la vente de viennoiseries pour les résidents d'un Ehpad, ainsi que des opérations de nettoyage pour préserver l'environnement.

Au cours de leur mandat, ces jeunes ont également vécu des moments mar-

quants, notamment le passage de la flamme olympique à Feurs.

Bien que leur mandat soit terminé, ils ont la possibilité de continuer leur engagement citoyen. Avec le soutien de l'équipe encadrante du CMJ, ils peuvent toujours s'impliquer et envisager de devenir adjoints du conseil municipal des jeunes aux côtés de Fanny, Clément et Adrien.

## Exposition sur la Résistance

*Jusqu'au 13 juillet*

**L'**exposition temporaire, actuellement en place au rez-de-chaussée du musée, est consacrée en grande partie sur la bande dessinée *Madeleine Riffaud, Résistante*. Vous pouvez découvrir des planches de cette B.D. éditée aux Éditions Dupuis. Cette exposition est complétée avec des documents 100 % foréziens sur la Résistance à Feurs.

Elle est visible jusqu'au dimanche 13 juillet. Rappelons que le musée est ouvert gratuitement le premier dimanche de chaque mois.

• Le musée est ouvert le mercredi, le samedi et le dimanche de 14 h à 17 h.

## Animation « fête des pères »

*Jusqu'au 15 juin*

**E**n continuité de l'animation créée à l'occasion de la fête des mères, l'OCA, les Boutiques de Feurs et la ville de Feurs organisent un jeu 100 % réseaux sociaux à l'occasion de la fête des pères.

Jusqu'au 15 juin, il suffira de découvrir l'objet dans la boîte mystère pour remporter un cadeau surprise. Il vous suffit de vous rendre sur la page Facebook® Achetezafeurs et de liker, partager et commenter la publication avec votre bonne réponse sans avoir oublié de mentionner deux amis. Les résultats seront annoncés dès le lundi 16 juin.



## Les Archers du Forez brillent au championnat départemental



Les participants au championnat départemental en compagnie, au second rang de leurs entraîneurs et, au centre, du président Agostino Lino.

**A**gostino Lino, président fondateur des Archers du Forez est un sportif heureux !

Heureux car au-delà de son statut de président, il est aussi entraîneur fédéral et, *de facto*, entraîneur de « son » club dont les compétiteurs ont trusté les podiums lors du championnat départemental. Cette compétition s'est déroulée en salle, à Saint-Chamond. Pour encadrer les compétiteurs, il est assisté de Stéphane Beurrier, Thibault Ducreux et Laurent Olivier. Grâce à eux, plusieurs archers ont donc brillé dans leurs catégories respectives, démontrant une nouvelle fois le haut niveau de la formation forez-

zienne puisqu'au moins un représentant des Archers du Forez est monté sur le podium dans chaque catégorie.

Nolan Sicard (U11) et Laly-Rose Olivier (U13) ont participé pour la première fois à un championnat départemental et ont fait très forte impression en raflant la première place.

Robin Ritouet (U13), Gaspard Voute (U15), Lucas Charlet (U18) et Romane Mermet Dagues (U21) sont aussi champions de la Loire. Colin Artaud (U15) et Lilie Eyssautier (U18) sont vice-champions tandis que Maël Beurrier (U18) décroche une belle troisième place.

Il faut aussi noter la performance de

Lucas Charlet qui a été le seul représentant du club à obtenir les *minima* permettant de se qualifier pour les championnats de France. Il a concouru à Agen en ce début d'année. Après une compétition palpitante, il a terminé au pied du podium, à une honorable quatrième place.

Fort de soixante licenciés, le club propose deux axes de pratique du tir à l'arc : la compétition et le loisir. « *Notre club continue de s'affirmer comme un vivier de talents et un des acteurs incontournables du tir à l'arc dans la région* » comme expliquent les dirigeants des Archers du Forez, club créé en 2019.

- Site internet : <https://archersfeursenforez.wixsite.com/archersdefeurs> ;
- Courriel : [archersdefeursenforez@gmail.com](mailto:archersdefeursenforez@gmail.com), Tél. 06 71 55 26 09



Lucas Charlet a participé aux championnats de France.



Laly-Rose Olivier est la seule féminine qualifiée pour le championnat départemental.

## ■ On ne change pas une équipe qui gagne

*La quadrette bouliste de l'Amicale laïque championne de France UFOLEP 2023 remet son titre en jeu.*



*Avec le président Jean Bonnassieux, à gauche sur le cliché, les champions de France UFOLEP 2023 en boules lyonnaises « promotion ».*

Composée de vieux briscards de la boule lyonnaise, la quadrette composée de Frédéric Cote, Raymond Lardellier, Thierry Nicolet, Michel Recorbet et Marc Toinon va défendre son titre de champion de France UFOLEP 2023 en juin prochain.

Si cette compétition remonte à deux ans, ils sont toujours les champions en titre (promotion) puisque les championnats de France n'ont pas eu lieu en 2024. Les 28 et 29 juin, ils seront sur les terrains du boulodrome d'Avion dans le Pas-de-Calais. « Au total, il y aura dix-sept boulistes de l'Amicale laïque » précise Jean Bonnassieux. Effectivement deux autres équipes vont concourir.

### « Les rencontres sont bienveillantes et fraternelles »

Ils vont donc rencontrer des équipes de toute la France dans une ambiance conviviale mais sportive. De la bouche même de Raymond Lardellier, le capitaine de la quadrette « ces championnats UFOLEP sont d'un niveau relevé mais il se dégage une ambiance toute particulière. Les

rencontres avec les autres sportifs sont bienveillantes et fraternelles, cependant cela ne joue pas sur l'esprit de compétition. »

Autour de la coupe qu'ils ont ramenée des Hauts-de-France, les cinq compères – qui ont tous à leur actif des décennies de pratique bouliste – évoquent avec exaltation ce beau parcours toujours frais dans leurs mémoires. En quart de finale, la partie était pourtant mal engagée puisque les Foréziens étaient menés dix à zéro. Mais grâce à un judicieux et salvateur tir pour six points, le cours du jeu a été inversé. « Ça nous a remonté le moral et mis à genoux nos adversaires » disent en chœur les sportifs.

Avec cinquante boules tirées et seulement quatre manquées lors des championnats de France 2023, dire que le tir est primordial lorsque l'on joue à la « Lyonnaise » serait un doux euphémisme... « Mais pointer est tout aussi important » renchérissent les Foréziens. Effectivement, comme dans chaque sport d'équipe, la cohésion est impérative. Un vrai travail d'équipe pour ce

sport qui est véritablement tactique.

Et justement lors de la finale – contre une équipe de Marne-les-Mines – les adversaires de Feurs ont commis une erreur. Les Foréziens ont saisi cette aubaine pour dérouler leur stratégie de jeu. Feurs gagne 12 à 11 au temps, c'est-à-dire au bout des deux heures maximum d'une rencontre. En finale, les Foréziens ont donc reproduit à l'identique le scénario de la demi-finale.

« Faire un exploit comme nous avons fait il y a deux ans, ce serait bien » lâche Raymond Lardellier.

Ils en rêvent tous mais font, sans exception, preuve d'une grande humilité. Pas question pour eux de « vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué » selon l'expression consacrée.

En 2023, ils ont joué pour gagner sans se mettre la pression. Une bonne recette qu'ils vont de nouveau utiliser pour tenter de faire rayonner les couleurs de l'Amicale laïque de Feurs au firmament du monde bouliste français.

François Perrot

## 7<sup>e</sup> édition de la Forez Cup

Samedi 14 et dimanche 15 juin



Photo d'illustration

L'union sportive de Feurs organise, pour sa 7<sup>e</sup> année consécutive, la Forez Cup. Il s'agit d'un tournoi national qui accueille des équipes U13 le samedi et U11 le dimanche. Huit terrains sont prévus pour que ces journées se déroulent dans les meilleures conditions sportives. Il s'agit de deux journées exceptionnelles dédiées aux jeunes footballeurs. Les Foréziens sont invités à venir encourager les jeunes footballeurs tout au long de ces deux journées placées sous le double signe du sport et de la convivialité.

## De nouveaux maillots pour les volleyeurs

La remise officielle des nouveaux maillots de l'association forézienne de volley-ball (AFVB) s'est déroulée dans une alvéole de l'espace Maurice-Desplaces en présence de très nombreux adhérents et de David Raymond, adjoint au maire en charge des questions sportives.

Mickaël Pessort, président du club, devait remercier les partenaires Géo Clim (Feurs), Éric Favre nutrition expert (Villechenève) et le gîte des Coissous (Poncins) qui ont offert les maillots. Ses remerciements allèrent aussi au conseil Départemental de la Loire dont la subvention pour soutenir les initiatives des associations locales a permis d'acheter le nécessaire pour équiper complètement un terrain, ainsi qu'à la mairie de Feurs pour l'utilisation du gymnase, des salles et la subvention octroyée.



Mickaël Pessort, président de l'AFVB (à droite) lors de son discours de remerciements.



Un jeu de maillots a été offert par le gîte des Coissous à l'AFVB.

Avec un effectif d'une cinquantaine de sportifs, l'effectif de l'association forézienne de volley-ball est stable. Quatre équipes – deux chez les jeunes et deux chez les seniors – s'entraînent chaque semaine au gymnase n° 2. Les équipes adultes, toutes deux mixtes, évoluent au niveau départemental. Pour la saison 2025/2026, le président espère que « les moins de 18 ans vont conserver leur niveau et que les deux équipes seniors devraient rester dans leur poule. »

L'association forézienne de volley-ball possède des comptes sur Instagram® (afvb\_volley\_feurs) et sur Facebook® (volley Feurs / afvb)

• **Contacts : 06 49 86 83 18 ou 06 87 92 43 16 ; Courriel : feursvolleyball@gmail.com**

Éric Favre nutrition expert a offert des maillots aux volleyeurs.



**Restaurant**  
Près du Fleuve le chaudron  
[www.restaurant-le-chaudron.com](http://www.restaurant-le-chaudron.com)

Ouvert du Mardi au dimanche midi  
vendredi soir et samedi soir  
Route de Boën 42110 FEURS  
☎ 04 77 26 01 89

Services à la personne  
à côté  
Les actions au plus !

Services aux familles, senior et handicap  
Nous sommes à votre écoute pour proposer une aide de proximité adaptée !

1 rue du 8 Mai, 42110 FEURS  
☎ 04 77 28 59 39  
[feurs@a-cote-services.com](mailto:feurs@a-cote-services.com)

90 % de crédits d'impôt  
services à la personne  
PCH

## Semi-marathon et 10 km : l'année des records !

Photos : François Perrot



*Shamack Cheruiyot va franchir le premier la ligne lors du semi-marathon.*

Quelques minutes avant que ne claque la détonation du pistolet du starter donnant le départ du semi-marathon, un des concurrents à l'échauffement lâche « *c'est de la folie cette année !* » Ce n'est pas faux ! 2025 restera dans les annales de La Foulée forézienne puisque 2 340 coureurs ont franchi la ligne d'arrivée. Le record de participation est donc tombé ! Deux autres records ont aussi été écrasés dans les deux épreuves par les féminines. Notons aussi que lors du semi-marathon, neuf coureurs sont passés en dessous de la barre d'une heure et dix minutes. Il n'y en avait seulement deux l'an passé.

Thomas Rivet (Décines-Meyzieu) termine 1<sup>er</sup> du 10 km en 30'24". Quatre secondes le séparent du second, Tandy Gentil (Stade clermontois). Le premier Forézien, Jean-Rémi Guillermain (La Foulée forézienne) termine 17<sup>e</sup> en 31'36".

Paloma Ferrari (Stade clermontois) fait tomber le record des 10 km <sup>(1)</sup> chez les féminines en 34'32" suivie par la Montbrisonnaise Florie Regnard en 34'44". Fanny Berthet est la première de La Foulée forézienne en 48'18" (5<sup>e</sup> féminine).

Pour le semi-marathon, Shamack Cheruiyot (Kenya) est premier en 1 h 07'22" devant Thomas Renoud (EA Mâcon) en 1 h 07'41". Régis Durand est le 1<sup>er</sup> Forézien en 1 h 29'29"

La Kenyane Damaris Jepletins décroche

le record féminin <sup>(2)</sup> en 1 h 13'16" devant Léa Coninx (Grenoble UC) en 1 h 14'43". Sandra Gicquel en 2 h 16'25" est la première de La Foulée forézienne

(1) Pauline Trocellier était la meilleure depuis 2022 en 35'30". (2) Il était détenu par Anne-Sophie Vittet depuis 2018 en 1 h 17'33".



*Damaris Jepletins est la nouvelle détentrice du record de semi-marathon chez les féminines.*



*Fanny Berthet première féminine de la Foulée forézienne lors du semi-marathon.*



*Paloma Ferrari possède depuis 2025 le record des 10 km chez les féminines.*



*Avec une régularité de métronome, Alexa Douce, meneuse d'allure d'une heure de la Foulée forézienne termine le dix kilomètres.*

## Loup, y es-tu ?

Vendredi 13 juin

Le dernier rendez-vous des lutins aura lieu le vendredi 13 juin. Ce sera l'occasion pour les enfants – de 18 mois à trois ans – de se poser une question primordiale : loup, y es-tu ? Durant quarante-cinq minutes, ils écouteront avec attention pour savoir si véritablement... loup, y es-tu ? L'inscription est obligatoire et coûte 2,50 euros par enfant. C'est gratuit pour l'accompagnateur.

• **Vendredi 13 juin, 10 h, médiathèque.**  
Tél. 04 77 27 49 73



Photo d'illustration Giangiapa / Adobe Stock



## Get The Beatles Back - Tribute band

Vendredi 13 juin

«**G**et The Beatles Back » c'est quatre garçons dans le vent qui font revivre la révolutionnaire épopée musicale des Beatles à travers plus de deux heures de concert.

De *Twist and Shout* à *Help*, en passant par *Yesterday* et *Ticket to Ride*, la déferlante de tubes incontournables effectuées avec brio, respect et passion

par « Get The Beatles Back » plongera le public dans la magie Beatles avec une nostalgie irrésistible et revigorante – impossible de ne pas danser sur *Hard Day's Night* ou de ne pas chanter *Hey Jude* à gorge déployée !

Concert debout, ouverture des portes à 19 h.

• **Vendredi 13 juin, 20 h 30, château du Rozier. Tarifs : 15,50 € ; réduit et abonnés : 13 € ; moins de 12 ans : gratuit. Réservations : sites internet du château du Rozier et de l'office de tourisme Forez-Est et au bureau d'information touristique de l'office de tourisme, 4A place de la Boaterie, Tél. 04 77 26 05 27**

## Sur les hauteurs roannaises

Dimanche 15 juin

La dernière marche des Randonneurs du dimanche, pour la saison 2024/2025, conduira les participants sur les hauteurs roannaises. Le circuit d'environ 23 kilomètres passera par le gué de la Chaux pour rejoindre Les Noës.

Exceptionnellement le rendez-vous est donné sur le parking de la mairie de Nervieux à 8 h 45. Il est nécessaire d'apporter un repas froid.

• **Dimanche 15 juin, 8 h 30. Tél. 04 27 35 23 10 ; Courriel : jeanchristophe-juillet@sfr.fr**

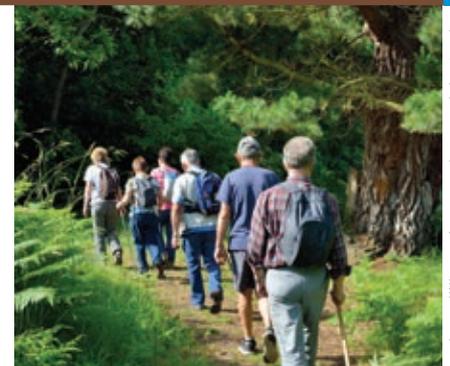


Photo d'illustration aquaphoto / Adobe Stock

**Recrutement et mise à disposition de personnel local selon vos besoins**

**Nos prestations**  
Nettoyage  
Petit bricolage  
Manutention  
Espaces verts  
Restauration  
Missions en entreprise

**Vous êtes un particulier, une entreprise, une association ou une collectivité ?**

10 rue Montalembert  
42600 Montrison  
04 77 96 06 17  
contact@mod42.fr  
mod-montbrison.fr

Association loi 1901 Actrice de l'économie sociale et solidaire et facilitatrice du retour à l'emploi.

## La Table Ronde Traiteur

**Depuis près de 20 ans,  
La Table Ronde est votre spécialiste Forézien du portage de repas à domicile et en entreprise chaque jour de la semaine**

**04 77 26 24 92**

**www.latableronde-traiteur.fr**

## Le spectacle musical *Mme Butterfly* sur l'écran de ciné Feurs

Jeudi 19 et dimanche 22 juin

Ciné Feurs réédite son initiative de diffuser un spectacle musical en proposant *Mme Butterfly*. Il dure 2 h 25. Il s'agit d'un opéra italien de Giacomo Puccini, le plus joué au monde.

Pauvre Madame Butterfly ! Cette jeune geisha de quinze ans, qui a renoncé à sa famille et à ses traditions japonaises par amour pour un lieutenant américain qui la délaisse. De ce thème classique de femme séduite et abandonnée, Giacomo Puccini tire un opéra à l'orchestration luxuriante et au lyrisme ardent. Créée en 1904 à La Scala de Milan, sa partition nourrie de couleurs orientales traduit avec intensité le contraste entre

la brutalité de l'officier Pinkerton et la vulnérabilité de Butterfly, aussi fragile que les ailes d'un petit papillon.

Adapté de la pièce de David Belasco, d'après une nouvelle de John Luther Long, trouvant elle-même son origine dans le roman *Madame Chrysanthème* de Pierre Loti, *Mme Butterfly* touche en plein cœur grâce à son orchestration luxuriante. Loin des traditionnels événements ou fleurs de cerisiers, le metteur en scène recourt à un jeu stylisé et à un espace nu qui permettent aux lignes méthodiques de s'épanouir dans toute leur pureté.

Opéra en trois actes, présenté en italien sous-titré en français.

Direction musicale : Speranza Scappucci ; mise en scène : Robert Wilson.

Distribution : Eleonora Buratto (Cio-Cio-San) ; Aude Extrémo (Suzuki) ; Stefan Pop (B.F. Pinkerton) ; Christopher Maltman (Sharpless) ; Carlo Bosi (Goro) ; orchestre et chœurs de l'opéra national de Paris.

- **Jeudi 19 juin, 19 h et dimanche 22 juin, 17 h, ciné Feurs. Tarifs : 19 € ; moins de 26 ans : 10 €.**
- Tél. 04 77 28 80 53 ;
- Site internet : <https://cinefeurs.info>



## Concert d'orgue à 4 mains

Dimanche 22 juin



Photo : Fred Palais

Lucie Droy, organiste de l'église Saint-Louis de Vichy et Alexis Droy, organiste de la cathédrale de Moulins seront à Feurs pour un concert à 4 mains, le dimanche 22 juin. Ils joueront sur – et au profit – de l'orgue de l'église Notre-Dame de Feurs. Le concert débutera à 15 h 30. Il est organisé par les Amis des orgues de Feurs.

- **Dimanche 22 juin, 15 h 30, église Notre-Dame, entrée libre**

**illiwap** Guide pour suivre les stations liées

“ Je souhaite suivre l'actualité des associations de ma ville ! ”

- 1 Cliquez sur la vignette **Stations Liées** située sur la page de la station
- 2 Puis cliquez sur le bouton **S'abonner de la station « Vie associative »**

**RECEVEZ LES NOTIFICATIONS !**

Vous recevrez toutes les informations des associations de la ville de Feurs !

**Mairie de Feurs**

## DÉSINSECTISATION et DESTRUCTION de nid de guêpes, frelons et frelons asiatiques

recupération d'essaim d'abeilles



**MATHIEU BAPTISTE**  
**06 84 29 31 17**

[forez.guepes@gmail.com](mailto:forez.guepes@gmail.com)  
[www.forezguepes.fr](http://www.forezguepes.fr)

## Visite de la cartonnerie Seyfert Forez



L'office de tourisme Forez-Est propose de découvrir la cartonnerie Seyfert Forez. Cette société est implantée à Feurs depuis plus de 40 ans. Avec un parc de machines très bien équipé, l'usine s'est spécialisée dans la fabrication des caisses de transport et des emballages.

Durant deux heures, vous serez guidés à travers les ateliers pour connaître tout le processus de création et de transformation de carton ondulé.

• **Mardi 24 juin, 10 h et 14 h. Tarif unique à partir de 12 ans : 6 €.**

**Réservations :**

**[www.rendezvousenforez.com](http://www.rendezvousenforez.com) ;**

**Tél. 04 77 28 67 70 ; Courriel :**

**[visites@forez-est.com](mailto:visites@forez-est.com)**

## Le dernier cercle de lecture avant les vacances d'été

*Vendredi 27 juin*

Le cycle 2024/2025 du cercle de lecture « Des livres et vous » touche à sa fin avec le dernier rendez-vous avant les grandes vacances, le vendredi 27 juin. Les amateurs de lecture devront choisir « La bande dessinée à glisser dans la valise ».

Il n'est pas obligatoire d'être adhérent à la médiathèque pour participer aux animations proposées. Le cercle de lecture est gratuit mais il est nécessaire de s'inscrire au préalable.

• **Vendredi 27 juin, 18 h 30, médiathèque. Courriel : [mairie.bibliotheque@feurs.fr](mailto:mairie.bibliotheque@feurs.fr)**

## Minigolf : il ouvre le 30 juin pour tout l'été



Comme chaque saison estivale, le minigolf ouvre ses portes durant l'été.

La première journée d'ouverture sera le lundi 30 juin et la dernière le dimanche 31 août inclus.

Durant cette période, le minigolf sera ouvert tous les jours de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h sauf les dimanches et les jours fériés ou il sera ouvert uniquement de 14 h à 19 h.

• **Tél. 06 61 20 65 04**

## Tiémoko Koné tirailleur sénégalais mort pour la France, à Feurs

*Lors de la campagne de France, le 23 juin 1940, il est abattu par les soldats de la Waffen-SS près du pont de la Loire. Aujourd'hui, 85 ans après, ce soldat d'Afrique va passer à la postérité avec l'inauguration d'un panneau mémoriel.*

**M**intou et Tiémoko sont deux frères. Ils sont nés au Soudan français aujourd'hui devenu la République du Mali depuis septembre 1960.

Tiémoko est l'aîné. Il a vu le jour à Niansombougou Koloni, en 1910.

Mintou est lui né à Bamako, en 1919.

Tiémoko est engagé volontaire dans l'armée française le 21 novembre 1930 pour une durée de quatre ans. Affecté au 2<sup>e</sup> régiment de tirailleurs sénégalais, il est nommé 1<sup>ère</sup> classe en 1933. Le 28 novembre 1934, il quitte l'uniforme, se retire à Kati, au nord-ouest de Bamako et devient réserviste.

Il se réengage le 10 octobre 1938 et rejoint le 7<sup>e</sup> régiment de tirailleurs sénégalais avec le matricule 86247.

Son frère Mintou, enfant de troupe, s'engage lui le 1<sup>er</sup> novembre 1938. Il sera versé à la 3<sup>e</sup> compagnie du 15<sup>e</sup> régiment de tirailleurs sénégalais.

Tiémoko est promu caporal le 1<sup>er</sup> janvier 1939. Le 16 septembre – treize jours après l'entrée en guerre de la France contre l'Allemagne – il devient sous-officier avec le grade de sergent. « *Il avait une certaine instruction* » souligne Julien Fargettas « *car pour passer les grades et faire le peloton d'élèves gradés chaque militaire est soumis à un tas d'examens et d'aptitudes.* »

Son parcours, comme beaucoup d'autres est classique en ce début de la Seconde Guerre mondiale, puisque de nombreuses unités coloniales sont envoyées en renfort en France. Il débarque, vrai-



Collection personnelle Issa Koné

**Tiémoko Koné se trouve à droite sur la photo, avec à côté de lui son frère Mintou avec deux autres tirailleurs sénégalais.**

semblablement à Marseille, début décembre 1939. « *En décembre 1939, on note son passage à Souge, à côté de Bordeaux. Il s'agit d'un grand camp de soldats africains créé pour accueillir ces renforts avant de les ventiler dans les différentes unités. Il va y rester durant tout l'hiver 1939. En effet, l'habitude de l'armée française c'est de ne pas engager des soldats africains dans le nord et le nord-est de la France, c'est ce qu'on appelle l'hivernage car l'armée estime que le climat ne leur est pas adapté.* »

Il intègre le 25<sup>e</sup> régiment de tirailleurs sénégalais qui vient d'être créé de toutes pièces à Souges en avril 1940. Son

régiment quitte la Gironde pour le sud de la France, la Drôme, le Dauphiné avant de gagner le nord-ouest de Lyon pour freiner l'arrivée des Allemands. « *Deux bataillons du 25<sup>e</sup> vont gagner cette région. Ils vont s'installer de Neuville-sur-Saône jusqu'à l'Arbresle. Les Allemands arrivent le matin du 19 juin 1940 par la route nationale 6. Les premiers combats ont lieu à Lissieu, puis à Chasselay. Les Allemands entrent à l'Arbresle par la nationale 7 ; les combats vont se poursuivre toute la nuit. Le régiment va recevoir des ordres de replis successifs* » détaille Julien Fargettas. « *Le problème : le régiment n'est pas doté de moyens de transmission modernes, il n'y a que très peu de radios et certains ordres n'arrivent pas, une partie des hommes ne les reçoivent donc pas. Certains seront capturés et puis tout un tas de tirailleurs vont divaguer dans les alentours pour parvenir jusqu'à la plaine du Forez* » précise l'historien.

On ne saura jamais exactement pourquoi Tiémoko Koné arrivera jusqu'à Feurs. Julien Fargettas le dit clairement. Il rappelle toutefois que « *le premier repli se fait dans la nuit du 19 au 20 juin 1940. Immanquablement, dans la nuit, une partie des soldats sera perdue, égarée dans les campagnes. Certains seront*



**Julien Fargettas, docteur en histoire de l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence, ancien officier de l'armée de terre, est actuellement directeur de l'ONaCVG (office national des anciens combattants et victimes de guerre) du département du Puy-de-Dôme. Historien, spécialiste des soldats africains de l'armée française, il est l'auteur de plusieurs publications à ce sujet et référent national ONaCVG « Histoire et mémoires des combattants africains et ultramarins ».**

encadrés par leur chef et que l'on retrouvera dans les monts du Lyonnais. Là tout est structuré car leurs supérieurs arrivent à trouver des véhicules pour les transporter. Il y a aussi des chefs qui n'ont pas forcément eu cette application ou cette capacité à réunir leurs hommes, à les encadrer correctement au repli. Certains les ont tout simplement abandonnés pour éviter la captivité car c'est plus simple pour eux de se mettre en civil pour passer les lignes. Avec des soldats africains, c'est quasiment impossible. »

Le sergent Tiémoko Koné était peut-être sous les ordres du lieutenant Jacmaire ? Lui et ses hommes étaient à Saint-Pierre-Lapalud, dans le Rhône. L'officier, blessé, a ordonné à sa troupe de se constituer prisonnier une fois leurs armes détruites. Certains obtempèrent, d'autres refusent de se rendre et s'éparpillent dans les bois. Il est probable que, pour éviter la capitale des Gaules, ils marchent à l'opposé de Lyon, en direction de l'ouest, donc en direction de la Loire.

Mais à l'ouest, à Clermont-Ferrand, se trouve la Waffen-SS et notamment la Leibstandarte Adolf Hitler (LSSAH). Le 23 juin 1940, le SS-obergruppenführer Sepp Dietrich, chef de la LSSAH donne l'ordre au 1<sup>er</sup> régiment de la LSSAH de se rendre à Feurs.

Les motocyclistes de la LSSAH ouvrent la route. Sur la nationale 89, ils enjambent le Lignon et se trouvent face au sergent Tiémoko Koné.

Jean-Paul Billaud, dont le beau père Sébastien Poyade exploitait une ferme au lieu-dit « Le Marais » à Cleppé – à l'emplacement actuelle du garage Feurs Véhicules Industriels Renault Trucks – raconte ce qu'il a toujours entendu dire. « Mon beau-père m'a toujours expliqué qu'un tirailleur sénégalais s'est vu obliger de courir devant les soldats allemands qui étaient à moto. C'était sur la route nationale 89. Les Allemands l'ont fait



Venant de Clermont-Ferrand, des motocyclistes allemands se sont arrêtés place de l'hôtel de ville de Feurs, le 23 juin 1940. Les motos sont respectivement immatriculées, de gauche à droite, SS - 865 et SS - 863. Elles appartiennent à la Leibstandarte Adolf Hitler (LSSAH).



Le 23 juin 1940, la colonne des véhicules de la Leibstandarte Adolf Hitler (LSSAH) s'est arrêtée rue de la Loire avec notamment des véhicules Krupp-Protze dont un immatriculé SS - 1424. Le café des Arts n'existe plus, à sa place se trouve le magasin « Écouter voir - optique mutualiste ».

courir du lieu-dit "Le Marais" à Cleppé [N.D.A. : depuis approximativement l'intersection de la route de Poncins/Montbrison] jusqu'à l'entrée de Feurs. Épuisé, il s'effondra sur le pont de la Loire et fut abattu » poursuit le Forézien. Cet éclairage livré par Jean-Paul Billaud sur les derniers instants du sergent du 25<sup>e</sup> régiment de tirailleurs sénégalais est inédit et précieux.

Le seul connu jusqu'à présent était celui du maire pétainiste de Feurs, Maxime Geny. Le 27 mai 1942, l' élu répond au secrétaire général aux anciens combattants du ministère de l'Intérieur qui recherche les causes et les circonstances du décès. « Le sergent Tiémoko Koné a été tué le 23.6.1940 par les soldats allemands à coup de revolver. Le sergent Tiémoko Koné, sans arme ayant eu un geste de menace envers les soldats allemands. Ces derniers ont mis le soudanais contre un arbre et l'ont abattu froidement » écrit le maire.

Après une longue marche depuis le Rhône, le sergent est forcé à courir devant l'envahisseur sur une distance de la route nationale 89, quasi rectiligne, évaluée à 2,5 km bordée de chaque côté par des platanes. Connaissant la cruauté et l'inhumanité des soldats de la Waffen-SS, on peut imaginer qu'ils feront des accélérations et des décélérations dans le seul but de le faire souffrir, de l'humilier. Lui qui était venu dans un pays qu'il ne connaissait pas pour combattre a été exécuté sommairement parce qu'il était de couleur. Les SS ont probablement utilisé le même mode opératoire qu'avec tous les tirailleurs sénégalais : les fusillant avant de leur tirer une balle dans la tête.

« Il n'y avait pas de consigne ! Il n'y a pas d'ordre écrit pour exécuter tel type de personne. C'était à la discrétion du soldat. Nous avons quantité de témoignages de soldats français précisant que

Jean-Paul Billaud livre pour la première fois l'histoire des derniers instants de Tiémoko Koné répétée maintes fois après-guerre par son beau-père.



*les massacres se font devant les officiers, aux yeux de tous, et personne ne dit rien côté allemand. Il y a un blanc-seing qui est donné parce le III<sup>e</sup> Reich ne considérait pas ces soldats comme des soldats comme les autres »* souligne Julien Fargettas.

À l'époque, à Feurs, il semble que le meurtre de Tiémoko Koné ne se soit pas ébruité. Tout du moins on évoquait peut-être l'exaction des nazis à mots couverts car, il ne faut pas se le cacher le racisme était bien là.

Sa dépouille sera inhumée au nouveau cimetière de Feurs. Elle sera transférée à la nécropole nationale de la Doua le 21 octobre 1958.

D'après les documents officiels, sa famille sera avisée de sa mort le 15 janvier 1943 avec comme indication « est décédé le 23 juin 1940 à Fleurs (Loire) et a été inhumé à Feurs (Loire) ». [sic]

Le 22 octobre 1953, la République française demande d'inscrire sur son acte de décès « Mort pour la France ».

Orphelin de père vers 1927, le sergent Tiémoko Koné s'est marié vers 1930 avec Gnifin Mariko selon la coutume bambara. Ils ont eu un fils, Seydou. Ce dernier lui-même a eu des enfants et petits-enfants.

Mintou Koné a été rapatrié en 1944 sur l'hôpital mixte de Philippeville, en Algérie. Jusqu'à sa mort il voulait connaître précisément l'histoire de son frère venu, comme lui, avec ceux que l'on appelait les « indigènes » des troupes coloniales, combattre le nazisme sur le sol français.

Il n'en a su que quelques bribes...

François Perrot



Collection personnelle Robert Constant

*Les motards étaient très souvent en tête du convoi des troupes allemandes. Derrière le camion aujourd'hui se trouve le bâtiment du Crédit Mutuel et de la Caisse d'épargne de Feurs.*

## Koné avec un n...

Dans le registre de l'état civil de la mairie de Feurs, le décès est enregistré le deux octobre 1940 selon la déclaration de Joseph Dangerma, employé de mairie et contresigné par Jean Maitre, adjoint délégué.

Il s'agit de l'acte de décès n° 85 précisant que « le vingt-trois juin mil neuf cent quarante, à dix sept heures, est décédé à Feurs, tué par l'ennemi, Tiémoko Koué, sergent au 7<sup>e</sup> régiment de tirailleurs sénégalais (...) fils de feu Mamadou Koué (...) »

De la façon dont le n de Koné est écrit, malgré une écriture appliquée, il n'est pas anormal que cette lettre ait été confondue avec un u. Sur de nombreuses pièces de son dossier, il est écrit Koué ;

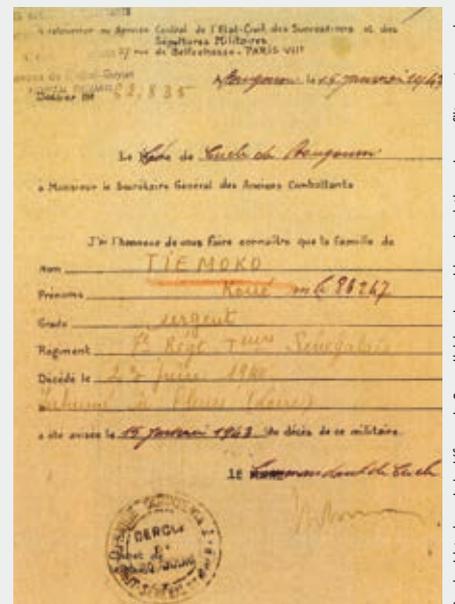
il y a eu inversion entre le nom et le prénom.

C'est donc la raison pour laquelle, à la nécropole nationale de la Doua, à Villeurbanne, il est écrit « TIEMOKO Koué ». Les démarches sont en cours pour éditer une nouvelle plaque.

Le 22 octobre 1953, sur l'avis officiel du Ministère des anciens combattants et victimes de guerre demandant au maire de Feurs d'inscrire la mention « Mort pour la France » dans l'acte de décès, il est clairement écrit en lettres majuscules TIEMOKO KOUÉ.

Un rectificatif a pourtant été porté sur son acte de décès en 1956.

Actuellement, on retrouve aussi l'inversion du nom et du prénom avec la même erreur pour son nom entre le n et le u sur le site internet Mémoire des hommes.



*D'après ce document officiel, la famille Koné a été avisée du décès de Tiémoko le 15 janvier 1943.*

Service historique de la défense de Caen, division des archives des victimes des conflits contemporains

## Des tirailleurs sénégalais présents à Feurs lors du 8-mai 1945

Même pour les spécialistes, il est difficile de reconstituer le parcours des tirailleurs sénégalais, les archives du 25<sup>e</sup> RTS, qui se trouvaient à Bas-en-Basset, ont brûlé en 1943. Néanmoins grâce aux images tournées par Antoine Faure le 8-mai 1945, on sait que le jour de la Libération à Feurs, des tirailleurs sénégalais ont défilé avec les Foréziens. « On trouve effectivement des soldats africains dans la Loire à ce moment-là, mais leurs parcours demeurent obscurs. Il s'agit certainement de combattants de 1940 qui furent faits prisonniers par les Allemands puis libérés par la suite ou bien des soldats non faits prisonniers mais embrigadés par Vichy dans des formations de travailleurs. À l'approche de la Libération, nombre de ces soldats ont été recueillis par les maquis à la recherche de militaires expérimentés » suggère Julien Fargettas.



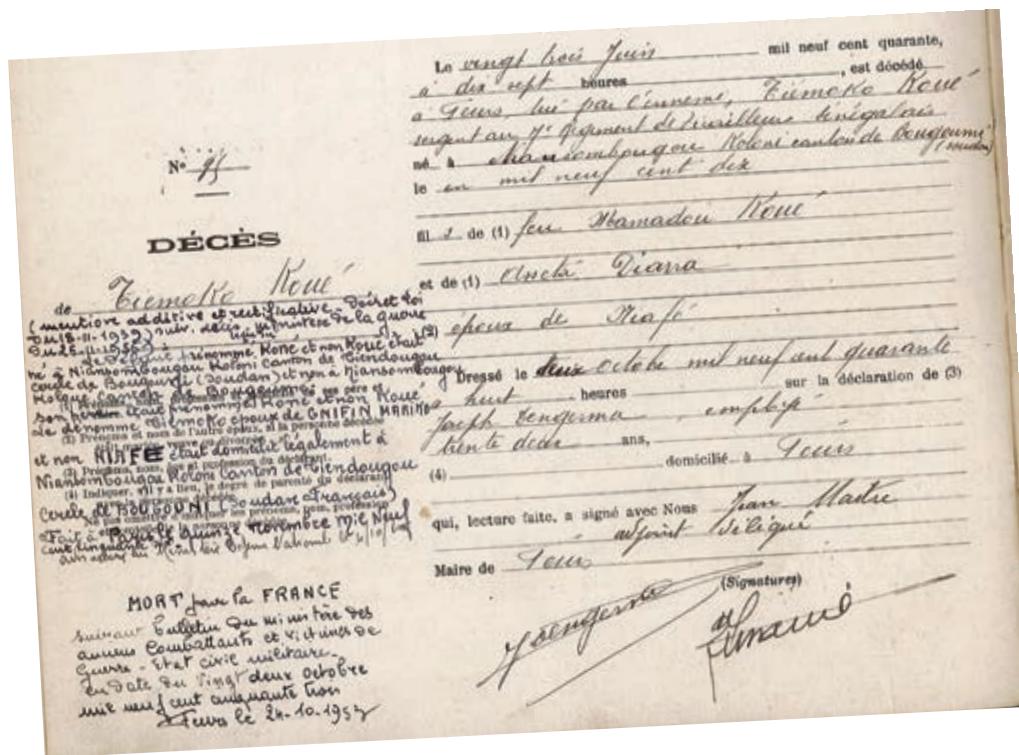
*Le 8-Mai 1945, des tirailleurs des troupes coloniales étaient présents à Feurs lors de la cérémonie pour fêter la Libération de la France. Antoine Faure / Film Feurs libre de Youri Meunier-Mignard*

## Une cérémonie à Feurs ce 23 juin 2025

Jamais un hommage a été rendu au sergent Tiémoko Koné.

À l'occasion du 85<sup>e</sup> anniversaire de sa mort, l'ONaCVG (office national des combattants et des victimes de guerre) de la Loire et le ministère des Armées ont installé et vont inaugurer un panneau mémoriel. Il sera positionné vers le pont de la Loire, sur l'esplanade rive droite chemin du gour de Randan. Cette manifestation, ouverte au public, aura lieu le lundi 23 juin en fin de matinée.

Sylvain Bissonnier, directeur de l'ONaCVG de la Loire, espère la participation des scolaires lors de cette cérémonie qui se déroulera en présence de nombreuses autorités.



À la nécropole nationale de la Doua où il est inhumé dans le carré A, rang 18, tombe 5, outre l'erreur du nom et l'inversion du nom et du prénom, c'est une croix chrétienne qui se trouve sur la tombe de Tiémoko Koné, pourtant de confession musulmane.

## Lorsqu'une fillette allait fleurir la tombe d'un inconnu prénommé Tiémoko...

Jacqueline Geyneton est née dans le quartier de Randan à Feurs le 1<sup>er</sup> juin 1933. Elle y a vécu pendant vingt ans, jusqu'à la fin de ses études à l'école normale. Son premier poste d'institutrice sera à Saint-Médard-en-Forez. Elle y restera un an avant de revenir à Feurs, à l'école des Minimes pour enseigner les cours complémentaires. Elle qui a toujours rêvé d'être journaliste fera finalement toute sa carrière au sein de l'Éducation nationale, au collège de Boën-sur-Lignon.

**« Le hasard a joué beaucoup de rôles dans ma vie » explique Jacqueline Geyneton.**

« Pour le tirailleur sénégalais, c'est le plus grand des hasards » explique l'alerte nonagénaire aux cheveux blancs. « En 2018, il y avait une soirée sur le thème "La Loire durant la guerre", à Montbrison. Des amis m'ont proposé de venir. J'y suis allée et à la fin de la projection, il y avait ce médecin de Marseille, Issa Koné qui prend la parole. Il explique sa présence dans le Forez. "Mon père m'a demandé de retrouver des traces de son frère, mon oncle, Tiémoko Koné fusillé à Fleur." Lorsqu'il a prononcé son nom, ça a fait tilt. Je n'y pensais pas du tout, j'avais complètement oublié. J'ai bondi pour dire : mais je sais qui c'est ! » Elle poursuit son récit détaillé : « Quand j'étais petite fille on faisait le tour des



« Je suis contente de savoir que Tiémoko Koné sorte aujourd'hui de l'oubli » dit d'une voix douce Jacqueline Geyneton, elle qui allait fleurir sa tombe dans les années 1940/1950.

cimetières ; j'avais remarqué cette tombe qui n'était pas comme les autres. Elle avait un croissant au lieu d'une croix. Elle n'était pas fleurie. » C'était une injustice pour celle que Jean-François Vernet, journaliste du Pays Roannais, a joliment baptisée « la petite fille aux fleurs ». « Alors, chaque année, je cueillais des fleurs dans le jardin de mon père et j'allais les déposer sur la tombe au nom de Tiémoko Koué puisqu'il y avait une erreur dans l'orthographe de son nom. » Elle n'était une petite fille – elle qui fête son 92<sup>e</sup> anniversaire en 2025 – mais a été marquée par cette tombe et ce nom. « J'ai toujours été intéressée par l'histoire

et la politique et je me suis dit que cet homme était mort pour la France. Un jour, il n'y avait plus sa tombe au cimetière de Feurs. J'ai pensé que sa famille avait récupéré le corps. »

La rencontre, véritable fruit du hasard, avec Issa Koné en 2018 a été un intense moment d'émotion. « Nous sommes tombés dans les bras l'un de l'autre » se souvient Jacqueline Geyneton.

Autre fruit du hasard, Armand Bonhotal, le papa de Jacqueline est fait prisonnier le 21 juin 1940 à Clermont-Ferrand par la Leibstandarte SS Adolf Hitler, celle-là même qui tuera froidement Tiémoko Koné deux jours plus tard...

F. P.

### In memoriam

Médecin généraliste à Marseille, Issa Koné c'était lancé, vers 2005, sur les traces de son oncle Tiémoko. « Mon père Mintou m'avait dit "ton oncle est enterré en France à Feurs dans la Loire". J'ai rencontré professionnellement Rémi Poirieux et j'ai su qu'il était de la Loire. Rémi a retrouvé l'acte de décès de mon oncle. J'ai pu ramener ce document à mon père, avant sa mort. Il parlait peu de la guerre mais évoquait toujours Fleur » nous confiait Issa Koné en 2018 lors de sa première venue à Feurs. « Il a fallu que je rencontre Rémi qui a ouvert les portes. Notre famille lui sera éternellement reconnaissant. C'est le passeur » disait Issa Koné.

Issa Koné est revenu plusieurs fois à Feurs. Son dernier passage remonte au



## Jacques Rousson a croisé deux tirailleurs sénégalais

Aujourd'hui, à l'âge de 92 ans, Jacques Rousson est le seul témoin oculaire du passage de tirailleurs sénégalais à Feurs. « C'était au lendemain de l'armistice de 1940 » dit-il, lui qui avait 7 ans à l'époque. « Nous revenions de la messe avec mes parents. Nous rentrions chez nous rue Parmentier lorsque nous avons croisé deux tirailleurs sénégalais rue de la République, à hauteur du cinéma Garand. Ils étaient habillés en kaki et portaient une chéchia. Je crois qu'ils avaient leur fusil mais je n'en suis pas certain. Ils allaient en direction du centre-ville. Nous n'avons jamais su ce qu'ils sont devenus... » explique le nonagénaire.

C'était le dimanche 23 juin 1940, sur le coup de midi.

Jacques Rousson a probablement croisé le sergent Tangara Ba et le tirailleur Mamadou Sankhare, tous deux appartenant au 25<sup>e</sup> régiment de tirailleurs sénégalais, deuxième bataillon, sixième compagnie de fusiliers voltigeurs, troisième section, 9<sup>e</sup> groupe de combat. Ils ont été abattus vers 15 heures le 23 juin 1940, à Marclopt selon André Sorlin, garde-chasse domicilié au lieu-dit « Grange Neuve » à Marclopt. Il a « entendu tirer six coups de fusil, suivis de deux détonations plus faibles » selon le procès-verbal des gendarmes de Montrond-les-Bains en date du 17 février 1946.



**En sortant de la messe du dimanche, Jacques Rousson se souvient très bien d'avoir croisé deux tirailleurs sénégalais, coiffés d'une chéchia, à hauteur du ciné-théâtre, le 23 juin 1940.**

Jacques Rousson n'a pas souvenir d'avoir entendu parler de Tiémoko Koné pendant l'occupation. Toutefois, après-guerre, il se souvient bien de sa tombe, au cimetière de Feurs.

F. P.

## L'horreur à Chasselay

Le 20 juin 1940, à Chasselay dans le Rhône, au nord-ouest de Lyon, les soldats de la 10<sup>e</sup> Panzer Division de la Wehrmacht vont perpétrer un véritable massacre au sein de la 3<sup>e</sup> compagnie du 25<sup>e</sup> régiment de tirailleurs sénégalais. Ces derniers – au nombre de 48 – sont séparés du reste de la troupe et sont dirigés dans un champ avant d'être tués au moyen des mitrailleuses des chars Panzer. C'est la plus importante tuerie perpétrée dans la région. Au total, au moins 170 victimes ont été sommairement tuées entre le 19 et le 26 juin 1940 dans le Rhône, la Loire et l'Ain.

Jean Marchiani, vétéran de la guerre de 14, secrétaire général de l'Office départemental des mutilés de guerre, anciens combattants et victimes de guerre, décide la construction d'un Tata sénégalais. Le mot Tata a le sens d'enceinte sacrée

dans laquelle on enterre les guerriers morts au combat. D'architecture néo-soudanaise, il sera inauguré le 8 novembre 1942. Aujourd'hui, 196 soldats, tous massacrés, morts pour la France, sont inhumés dans cette nécropole nationale.



Photo : Niklas.fr / Wikimedia Commons

6 janvier 2025. Il a rencontré les élèves de terminale SAPAT du lycée du puits de l'aune Don Bosco – qui travaillent sur le projet : Mémoires oubliées, Histoires inachevées, Une révolte contre l'amnésie – et Sylvain Bissonnier de l'ONACVG de la Loire afin de préparer la cérémonie du 23 juin 2025. Nous l'avons de nouveau rencontré. Il était heureux de voir l'avancée du projet en mémoire de son oncle en tenant informé sa famille à Bamako, au Mali.

Issa Koné est décédé brutalement à Marseille le 7 février 2025 à l'âge de 70 ans.

F. P.



**Sources :** Magazine *Ligne de Front, Histoire des conflits du XX<sup>e</sup> siècle*, n° 107 février mars 2024, éditions caraK-tère ; *Combats et massacres en Lyonnais juin 1940* par Julien Fargettas, édition du poutan ; *Sepp Dietrich et sa Leibstandarte* par Thomas Fischer, éditions Heimdal ; *La 13<sup>e</sup> région militaire dans la bataille de France* par Thibaut Coupiaç, éditions de la flandronnière ; *Les troupes allemandes en Auvergne* par Christophe Grégoire, éditions de Borée ; Archives du service historique de la défense de Caen, division des archives des victimes des conflits contemporains ; Documents du bureau central d'agrément de l'inspection automobile, bureau principal de la direction des SS ; État civil des communes de Feurs et de Marclopt ; Archives personnelles d'Issa Koné ; Photographies de la collection de Robert Constant.

État civil du 1<sup>er</sup> au 30 avril 2025

## Naissances

**18/04** NONNATO TRACANELLI Mya, Claudine, Corinne,  
3 boulevard de l'Europe.

## Décès

**07/04** ROVRI Yvette, Claudette veuve DUMONT, 92 ans,  
8 rue Diderot.

**10/04** BESNARD Monique, Alexandrine veuve ÇANIVET, 94 ans,  
Ehpad 26 rue Camille Pariat.

**22/04** BERCIEUX Jeannine, Gabrielle veuve GIRARD, 92 ans,  
28 chemin du Prieuré.

**23/04** TROTTEY Laurent, Aimé, Marie, 92 ans,  
Ehpad 26 rue Camille Pariat.

**24/04** CHALER Rosa veuve NAVARRO, 92 ans,  
36 rue de Verdun.

**28/04** FAUCHERY épouse CLÉMOT Arlette, Marcelle, 73 ans,  
4 impasse du Héron Cendré..

Les avis de naissance et les transcriptions de décès sont communiqués à la mairie de Feurs (commune de résidence des nouveau-nés ou des défunts) avec parfois un décalage de plusieurs jours. C'est la raison pour laquelle certaines naissances et certains décès peuvent être publiés au minimum un mois après dans Le Petit Forézien. Par ailleurs, les avis de naissance ne sont publiés qu'avec l'autorisation des parents, c'est la raison pour laquelle certaines naissances n'apparaissent pas dans nos colonnes. Les mariages sont publiés qu'avec l'accord des mariés.

## Fête de la MJC Samedi 14 juin

La fête de la maison des jeunes et de la culture va se dérouler le samedi 14 juin dans la nouvelle cour extérieure. Cette journée « MJC en fête » comme elle est baptisée débutera à partir de 14 h 30.

Le programme des animations sera riche et il y en aura pour tous les goûts. La Batacoda 100 % MJC se produira pour la première fois en public. Les enfants pourront s'amuser avec des jeux et il y aura même un atelier cirque : un artiste professionnel de la compagnie Émergente présentera le spectacle des arts de la rue « Déséquilibre passager ». Virtuose de la maladresse, l'artiste jongle avec presque tout. Y compris les circonstances et les situations ! Quand il commence, on se dit : « Mon dieu, mais il va tout rater.. Et quand il a fini, on se demande s'il a vraiment fait exprès de réussir ! » Ce spectacle, entre tradition banquiste et clown contemporain, résolument vintage alliant virtuosité, prouesses, impro et surtout des rires, ne laissera personne indifférent.

Aux alentours de 21 h, un concert est prévu avec le groupe amateur « Les authentiques », formation musicale qui répète ordinairement dans les locaux de la MJC. Une buvette sera installée par les organisateurs tout comme un stand de crêpes. La fête de la MJC est ouverte à tous et l'entrée est gratuite.



Photo Emanuele Trompille

CRÉATEURS  
D'INTÉRIEURS  
CUISINES et BAINS

DEPUIS 15 ANS  
à FEURS



Réalisation  
chez un client

AUGOYAT  
Yann

Plus d'info sur le site INTERNET  
[www.cuisinesaugoyat.fr](http://www.cuisinesaugoyat.fr)

Magasin à Feurs de 170 m<sup>2</sup>

17, rue du 8 Mai  
06 98 51 80 01

Mail : [cuisinesyannaugoyat@orange.fr](mailto:cuisinesyannaugoyat@orange.fr)

CHARPENTE  
COUVERTURE  
ZINGUERIE

E<sup>ts</sup> Joël  
REYNAUD

- Gouttières alu  
toutes dimensions  
neuf et rénovation
- Charpente traditionnelle
- Charpente fermettes
- Couverture tuiles
- Zinguerie

Impasse du Château d'Eau  
La Boissonnette - FEURS

☎ 06 89 33 32 27

[etsjoel.reynaud@wanadoo.fr](mailto:etsjoel.reynaud@wanadoo.fr)  
[www.reynaud-couverture.fr](http://www.reynaud-couverture.fr)

## L'atelier Intermède : coiffeur et coloriste

Un nouveau salon de coiffure a ouvert ses portes dans la galerie commerciale Carrefour à Feurs : L'atelier Intermède, dirigé par Marina Perrier. Il marque l'arrivée dans la Loire et la Haute-Loire de cette franchise nationale qui compte déjà plus de 122 salons à travers la France depuis sa création, en 1995.

En 2022, après cinq années d'expérience en tant que coiffeuse, Marina Perrier ouvre son premier salon indépendant à Villechenève (Rhône). Forte de cette première réussite, elle saisit l'opportunité proposée par la franchise en ouvrant son deuxième salon à Feurs.

L'équipe experte coloriste composée de quatre professionnels vous propose des prestations complètes pour hommes, femmes, enfants : coupes, brushing, mèches, balayage, couleurs.

« Nous sommes une franchise libre et familiale, nous n'avons pas d'impératif de temps et de style de coupes comme cela peut-être le cas ailleurs » explique Marina Perrier.

Le salon vous accueille avec ou sans rendez-vous (réservation possible en ligne).



• 04 77 26 10 55 ; atelierintermede.fr



## Picard s'installe à Feurs

La franchise de surgelés Picard – qui a fêté ses cinquante ans l'année dernière – vient de s'installer à Feurs 19 route de Saint-Étienne, dans les anciens locaux Renault.

Déjà fortement implantée avec plus de 1 200 magasins en France, la marque est également présente dans plusieurs pays européens (Italie, Norvège, Belgique) et même au Japon. Picard compte aussi soixante-dix points de vente tenus par des franchisés comme ici, à Feurs, par Guillaume Genebrier. Ancien cadre du groupe Casino, ce jeune Champdieulot de vingt-huit ans a toujours exprimé le souhait d'entreprendre et a saisi l'opportunité proposée par la marque.

« Cela fait longtemps que le groupe Picard souhaitait s'implanter à Feurs, c'est une ville dynamique, nous sommes bien situés géographiquement et il y avait une vraie attente des Foréziens pour ce type de commerce » explique-t-il.

Le magasin propose environ 900 références de produits surgelés et il y en a pour tous les goûts : plats cuisinés, apéritifs et entrées, légumes, fruits, viandes, poissons, desserts, glaces et sorbets, ... Les clients peuvent également découvrir une petite gamme d'épicerie fine, souscrire gratuitement à la carte de fidélité pour obtenir des remises immédiates, profiter de promotions mensuelles. Un bac d'animation qui suit le calendrier de la vie est également renouvelé tous les quinze jours. Un service click & collect est disponible via l'application « Picard Surgelés » ou sur le site internet.

L'ouverture du magasin a permis la création de trois emplois dont une alternante, tous habitent Feurs ou aux alentours. [www.picard.fr](http://www.picard.fr)

DU 6 MAI AU 28 JUIN 2025

# DESTOCKAGE

**AVANT TRAVAUX**

**Meubles BOURRAT** 4, rue Jean Marie Nigay - 42110 FEURS  
04 77 26 31 58  
www.meublesbourrat.com

**iad** Concrétisons ensemble votre projet immobilier

**SONIA OLAGNON**  
Mandatitaire en Immobilier

**Confiez moi les clefs de votre réussite !**

- AVIS DE VALEUR OFFERT
- CONSEILS PERSONNALISÉS ET ACCOMPAGNEMENT COMPLET
- COMMUNICATION EFFICACE ET DIFFUSION PERFORMANTE

FLASHEZ LE QR CODE ET OBTENEZ VOTRE ESTIMATION EN 2 MINUTES

07 80 63 37 27  
sonia.olagnon@iadfrance.fr



## Le 80<sup>e</sup> anniversaire du 8-mai 1945 commémoré avec ferveur



Au nom de la municipalité Marianne Darfeuille, maire et Christian Vilain, adjoint ont déposé des gerbes au monument aux morts et à la plaque de la Résistance en compagnie d'André Mure, François Befort de la FNACA et des membres du conseil municipal jeune.



**I.C.S** depuis 2002

Maintenance à distance

répar'acteurs

**Nicolas Trouilloux**

## Informatique

Vente - Réparation - Conseil - Particuliers & Pro

Du mardi au samedi :  
de 9h à 12h / 14h30 à 19h

1 carrefour de la libération  
42110 FEURS  
www.ics42.fr  
contact@ics42.fr

Fermé le jeudi après-midi

## AAIM' ALU

VOTRE SPECIALISTE DE LA RENOVATION

FABRICANT DE MENUISERIES ALUMINIUM / PVC

VOLET - VERANDA - PERGOLA - PORTAIL



4, impasse du Palatin - FEURS  
04 77 26 54 90  
accueil.aaimalu@gmail.com  
www.aai-m-alu.fr

MADE IN FRANCE QUALIBAT

## JEREMY Chaussures



rieker  
Tamaris  
Xti

C. C. FAUBOURG ST ANTOINE - FEURS - 3 PLACE PAUL LARUE

- MÉCANIQUE
- CARROSSERIE
- CLIMATISATION
- PNEUMATIQUE
- PARE-BRISE
- VENTE VÉHICULES NEUFS & OCCASIONS

**VW** Service  
**SEAT** Service

**F. CHEMINAL SARL**  
Route de Saint-Etienne  
42110 FEURS  
04 77 26 56 63